

Site Natura 2000 Littoral cauchois
Compte-rendu de la première réunion du groupe de
travail n°1 : du Havre à Heuqueville

8 Octobre 2009 – Commune de Cauville-sur-Mer



Etaient présents (18) :

M.	AUBER	François	Maire de Saint-Jouin-Bruneval
M.	CALAIS	Luc	Groupe Ornithologique Normand
M.	COIGNET	Daniel	Mairie Octeville-sur-Mer
M.	DEGENETAIS	Sébastien	Jeunes Agriculteurs
Mme	GLOAGUEN	Gaëlle	Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture 76
M.	GRANCHER	Christian	Maire de Cauville-sur-Mer
M.	HAMEL	Gérard	Habitant Octeville-sur-Mer
Mme	LAHAILLE	Ingrid	Aquacaux
Mme	LE ROUGE	Patricia	Aquacaux
M.	LE LOUARGANT	Loick	Département 76
M.	MAHEUT	Alexis	Comité Régional des pêches et des élevages marins
Mme	MARY	Carine	Mairie du Havre, pôle environnement et développement durable
M.	ONO-DIT-BIOT	Jean-Jacques	Habitant Octeville-sur-Mer
M.	ROUSSELIN	Jean-Louis	Maire Octeville-sur-Mer
Mme	ROUZAUD	Martine	Haute-Normandie Nature Environnement
M.	VINCENT	Thierry	Plongeurs naturalistes de Normandie
M.	LEYMARIE	Régis	Délégué adjoint délégation Normandie Conservatoire du littoral
Mme	RENAULT	Elise	Chargée de mission Natura 2000 Conservatoire du littoral

Etaient excusés :

M.	CORBIN Régis	Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture
M.	LEMAITRE Jean-Jacques	Aquacaux
M.	RAGOT Jacques	Naturaliste
Mme	RAGOT Monique	Naturaliste

Objet : Réunion du groupe de travail du site d'importance communautaire Littoral cauchois

Rappel

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a été désigné par l'Etat comme opérateur, comme pour 14 autres sites Natura 2000 en Basse-Normandie, pour la démarche d'élaboration du document d'objectifs Littoral cauchois. Cette mission se rajoute à son action d'acquisition foncière de terrains confiés à un gestionnaire (le Département en Seine-Maritime) dans le cadre de la préservation des littoraux, son cœur de métier.

Site d'importance communautaire Littoral cauchois

La démarche d'élaboration du document d'objectifs ou plan de gestion a débuté le 26 juin dernier par l'installation du comité de pilotage présidé par le préfet de département et le préfet maritime.

Dans le cadre de la concertation le groupe de travail se réunira encore deux fois en parallèle des comités de pilotage. L'ensemble des personnes ou structures du territoire peuvent donner un avis, apporter des remarques afin de contribuer à l'élaboration du document de gestion. Vous avez répondu présents et les échanges ont été nombreux pour cette première rencontre et permettront de construire un document au plus près des réalités de terrain.

La prochaine réunion du groupe de travail aura pour objet la présentation de l'état des lieux, du périmètre et des orientations de gestion avant la validation de ces éléments en comité de pilotage. Vous recevrez avant ce rendez-vous la proposition écrite.

Comme convenu en réunion, nous vous incitons à nous contacter dès à présent pour apporter les informations nécessaires à l'élaboration du document d'objectifs sans attendre la prochaine réunion du groupe de travail.

1 Ouverture de la séance par Christian Grancher, maire de Cauville-sur-Mer.

2 Présentation du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie, délégué adjoint du Conservatoire du littoral, délégation Normandie.

Régis Leymarie présente les modalités de l'intervention, en quelques chiffres clef, du Conservatoire du littoral en Normandie ainsi que son rôle d'opérateur Natura 2000.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

Plusieurs questions sont soulevées concernant les missions classiques du Conservatoire du littoral, sa mission d'opérateur Natura 2000 et les liens avec le département de Seine-Maritime.

Régis Leymarie rappelle que les activités de chasse et d'agriculture peuvent être maintenues sur les terrains du Conservatoire du Littoral aussi bien que dans un périmètre Natura 2000.

Les cahiers des charges des mesures de gestion Natura 2000 basées sur le volontariat (charte, contrats, mesures agri-environnementales) sont élaborées et discutées en groupe de travail ainsi il est souhaité de réunir l'ensemble des acteurs concernés dans ces groupes.

Le Conservatoire du littoral n'a pas vocation à acheter l'ensemble du littoral car il intervient dans des périmètres d'intervention identifiés. Il précise qu'il y a des démarches en cours sur la commune de Saint-Jouin-Bruneval. Il rappelle que le département de Seine-Maritime est le gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral pour ce département.

3 Présentation de la démarche Natura 2000 et du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault présente la délimitation actuelle du site Natura 2000, l'objectif du site, l'état d'avancement de la démarche, le calendrier de travail ainsi que le rôle et l'organisation des groupes de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

4 Présentation des premiers éléments du patrimoine naturel et de l'ajustement du périmètre par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault, après quelques définitions, décrits les éléments de diagnostic actuel du patrimoine naturel d'importance communautaire du site. Sur cette base, quelques ajustements de périmètre sont proposés au groupe de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

Alexis Maheut propose d'identifier l'origine de la dégradation de l'habitat récifs, les dépôts de dragage, les ports, les digues dans ce secteur qui conduisent à l'ensablement notamment. Il s'interroge sur la capacité de Natura 2000 à intervenir dans ce cas.

François Auber s'interroge, lui, sur l'état de référence du document d'objectifs qui sera un état « o » où l'habitat est absent (en rouge sur la carte) ne prenant pas en compte la tendance évolutive.

Régis Leymarie s'engage sur le fait de lister l'ensemble des éléments, les études et la connaissance qui pourraient constituer une menace pour les habitats ou les espèces, c'est le diagnostic.

Elise Renault indique que l'habitat Natura 2000 tufière sera cartographié au niveau des terrasses du port d'Antifer pour compléter la cartographie de cet habitat et le proposer pour extension du périmètre. La cartographie du Choux marin sera également complétée par les données d'Aquacaux qui réalise un suivi des stations chaque année.

Thierry Vincent propose d'étendre le périmètre au niveau du port d'Antifer car il y a la présence de laminaire.

Il est indiqué que Natura 2000 s'attache à la préservation des habitats naturels et non artificiels.

Il indique qu'il y a la présence de l'habitat sur la digue, qui ne peut pas être prise en compte, mais également sur les fonds qui peuvent être proposés. Il rappelle que la cellule de suivi du littoral normand possède des données historiques qui peuvent permettre de mesurer l'évolution de la ceinture algale.

Elise Renault informe le Conservatoire du littoral travaille avec la cellule de suivi du littoral et se base notamment sur une étude de 2009 commanditée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Ces données, en plus de l'analyse spectrale du CEVA, ont permis de réaliser les cartes présentées en groupe de travail et permettront de définir les limites du récif du site au large (aujourd'hui le périmètre s'arrête à isobath 0m sur l'ensemble du périmètre et -10m de la digue du port d'Antifer à Senneville-sur-Fécamp pour englober le champs de laminaires) et en longueur.

Thierry Vincent indique qu'il y aurait des laminaires à Veulettes-sur-Mer.

Martine Rouzard demande si l'écaille Chinée est présente dans ce secteur.

Elise Renault lui répond que l'espèce est présente dans le périmètre mais qu'il n'y a pas de données sur ce secteur.

François Auber indique la présence du phoque veau-marin à Saint-Jouin-Bruneval pour compléter les données existantes.

Thierry Vincent possède des données sur la présence du grand dauphin, en famille, au sud de Bruneval.

Elise Renault contactera Alain Deschandol du CHENE pour compléter les données du diagnostic.

Alexis Maheut propose d'inciter les pêcheurs à noter leurs observations de mammifères marins et centraliser les données. Il informe aussi du volume important d'Alose feinte prélevées dans le quartier de Dieppe notamment déclaré par les pêcheurs. Il précise qu'il est nécessaire d'avoir une licence pour pêcher l'Alose feinte et le saumon atlantique (ces deux espèces sont d'intérêt communautaire) mais il n'est pas obligatoire de déclarer des pêches inférieures à 50 kilos.

Thierry Vincent propose à nouveau d'étendre le périmètre au droit du port d'Antifer car il y a la présence d'Alose en plus des laminaires dans l'enceinte.

Christian Grancher parle du patrimoine que représentent les galets sur le littoral du Pays de Caux et la nécessité de ce substrat minéral pour l'habitat à chou marin.

Elise Renault rappelle la définition des habitats naturels de la Directive qui sont composés de manière indissociée du substrat et de la végétation. L'habitat galet identifié est celui pourvu d'une végétation à Chou marin. La dynamique des galets sera prise en compte comme substrat avéré (cartographie actuelle) et potentiel à l'installation de la végétation à Chou marin avec la prise en compte de la dynamique et par cohérence du linéaire.

Thierry Vincent parle d'un patrimoine exceptionnel de cette côte de galets au niveau français.

Alexis Maheut évoque l'étude des filets fixes réalisée en 2007. Il évoque également la capture des anguilles qui ne répondent à aucun quotas comme pour les autres migrateurs et la mise en place des comités de gestion sur les poissons migrateurs (COGEPOMI). Il s'interroge également sur l'absence à ce groupe de travail de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de Grand Port Maritime du Havre.

Elise Renault, pour répondre à Alexis Maheut, informe que l'anguille n'est pas une espèce Natura 2000. Le Conservatoire du littoral rencontrera le grand Port maritime du Havre et l'Agence de l'eau Seine-Normandie et elle possède le plan de gestion des poissons migrateurs du Bassin Seine-Normandie (PLAGEPOMI).

Elle propose d'étendre le périmètre sur la commune de Sainte-Adresse afin d'assurer la continuité écologique notamment pour la prise en compte des pelouses aérohalines.

Patricia Lerouge propose également d'inclure la pelouse aérohaline des préfalaises de la commune de Saint-Jouin-Bruneval (aujourd'hui le périmètre s'arrête au niveau de la limite communale avec Heuqueville)

Le groupe de travail s'accorde sur l'extension du périmètre argumentée par la cartographie des éléments scientifiques à identifier : redémarrage des laminaires entre Heuqueville et Saint-Jouin-Bruneval, tufières sur les terrasses du port d'Antifer, stations à choux marin sur la plage de Saint-Jouin-Bruneval, laminaires et Alose dans le port d'Antifer, pelouses aérohalines à Sainte-Adresse et Saint-Jouin-Bruneval.

Thierry Vincent fait un aparté sur la gestion du patrimoine du Conservatoire du littoral de Dollemard. Il évoque le manque d'entretien conduisant à la disparition par l'envahissement des ronces des blockhaus présents sur ces terrains.

Régis Leymarie informe, pour répondre à Thierry Vincent, de la tenue d'une réunion expliquant aux riverains la gestion du site avec le gestionnaire des terrains, le département de Seine-Maritime, le 28 septembre dernier. Il rappelle que le Conservatoire du littoral a récupéré sur ses terrains par transfert de propriété du ministère de la défense un certain nombre de bâti de la 1^{er} et 2^{ème} guerre et que la gestion de ces terrains n'est pas celle d'un jardin public. Une action conjointe du Conservatoire du littoral et du département de Seine-Maritime sera entreprise en 2010 afin de répondre à quelques attentes locales.

5 Discussion autour des activités socio-économiques du site et aux alentours

Elise Renault propose au groupe de travail de lister de manière exhaustive les activités socio-économiques afin d'intégrer ces éléments au diagnostic du document d'objectifs.

Discussions

Patricia Lerouge présente les différentes missions de l'association Aquacaux sur le secteur Sainte-Adresse/Saint-Jouin-Bruneval :

- Entretien des plages, collecte des déchets (plusieurs tonnes) notamment au niveau de l'ancienne décharge de Dollemard (Le Havre),
- Gestion d'espaces naturels par pâturage (chèvres, ânes), installation d'une bergerie sur le stand de tir
- Inventaire scientifique,
- Etude des résurgences d'eau pour l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Inventaire des lamières,
- Education à l'environnement,
- Aquaculture,
- Entretien des sentiers, débroussaillage pour les communes,
- Remise en état et entretien des marches d'accès à la plage.

Décharges

Carine Mary intervient pour informer, concernant les décharges, de la réflexion en cours sur le dossier « Dollemard » par la ville du Havre. Avec le Conservatoire du littoral et le département de Seine-Maritime, la ville du Havre va procéder à la renaturation du plateau, la mise en conformité des usages suivant la réglementation, l'ouverture au public en toute sécurité. Pour la décharge il s'agira de trouver une solution globale en optimisant le ramassage sans pouvoir tout ramasser au vu des contraintes physiques ayant trait au site.

Sébastien Degenetais constate et s'insurge vis-à-vis de la pression que les agriculteurs subissent vis-à-vis d'individus souhaitant encore aujourd'hui enfouir sauvagement leurs déchets sur des terrains agricoles moyennant défraiements.

François Auber évoque la toxicité des décharges (Cadmium) et s'interroge sur les solutions pour les gérer.

Polmar terre

Patricia Lerouge présente l'utilisation des valleuses pour le plan polmar terre, dans le cadre du nettoyage des plages en cas de pollution marine.

Pêche

Martine Rouzard indique qu'il y aurait une association de pêche à pied dans le secteur.

François Auber indique qu'il y a 7 pêcheurs professionnels au niveau de la plage de Saint-Jouin-Bruneval.

Alexis Maheut informe de l'application actuelle, pour la pêche, des réglementations européenne, française et locale. Il précise qu'il n'y a pas d'engins trainant sur ce secteur.

Loïck Le Louargant évoque l'arrêté préfectoral n°11/2004 du 5 février 2004 interdisant la pêche des coquillages vivants entre l'estuaire de la Seine et le Cap d'Antifer.

Tourisme

François Auber évoque deux attraits pour le tourisme : la grande plage de Saint-Jouin-Bruneval et sa valleeuse classée.

Martine Rouzard constate l'installation de camping-car de tourisme en bordure de falaises.

Voile

François Auber constate le développement de l'activité voile via le « point voile » l'été à Saint-Jouin-Bruneval permettant de faire le lien terre-mer et donner de l'activité aux jeunes.

Développement économique

François Auber présente l'activité de transport pétrolier sur le port d'Antifer et le projet de port méthanier. Il rappelle que la construction de la digue du port d'Antifer a détruit la plage de Saint-Jouin-Bruneval à l'époque et qu'il est important de préserver la nature qui s'y est reconstruite sous l'eau.

Il remarque également le patrimoine avifaunistique. Le nombre de couples de mouette tridactyle a diminué et il s'interroge sur les causes. Est-ce le changement climatique et la diminution de la ressource piscicole dont l'espèce se nourrit ? Il trouve cohérent d'avoir une vision globale, de ne pas sectoriser et de prendre en compte les corridors biologiques. Il trouve regrettable d'exclure du périmètre les éléments qui peuvent être à l'origine des causes de dégradation du patrimoine naturel.

Vol libre

Il y a deux associations de parapente affiliées à la fédération nationale de vol libre qui utilisent le site d'Aquacaux à Octeville et le point d'envol sur la commune de Saint-Jouin-Bruneval.

Agriculture

Sébastien Degenet ne mesure pas l'intérêt de rajouter des contraintes par des cahiers des charges supplémentaires à la profession agricole. Il témoigne de la saturation de la profession à laquelle se rajoute Natura 2000. Il pense que les agriculteurs n'accepteront pas de mettre la limite du périmètre Natura 2000 plus dans les terres sur le plateau même si il acquiesce sur la dégradation par les agriculteurs de la biodiversité à une époque mais il trouve que les pratiques se sont améliorées. Il y a déjà 20% de productivité en moins en bord de falaise. Il souhaite pouvoir retourner les prairies permanentes.

François Auber comprend le fait que la politique agricole ne soit pas allée dans le sens d'une préservation de l'environnement dans les années 60, époque où le productivisme était de mise pour répondre à l'alimentation des populations.

Sébastien Degenet propose que l'on n'étende pas le périmètre sur le plateau car il n'y a pas d'habitats d'intérêt communautaire sur les parcelles agricoles. Il se méfie de la liberté d'adhérer à une charte ou signer un contrat aujourd'hui par crainte que dans le futur une réglementation s'applique. Il évoque également la fréquentation touristique supplémentaire qu'il pourrait y avoir et ses conséquences (déchets).

Gaëlle Gloaguen indique que la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) est gestionnaire des subventions européennes pour les agriculteurs et précise que les contrats (Contrat d'Agriculture Durable, Mesures Agri-environnementales) sont basés sur le volontariat comme indiqué précédemment et pour cinq ans pour motiver les agriculteurs à de bonnes pratiques.

Elise Renault informe de la rencontre prochaine de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime.

Chasse

François Auber évoque l'activité chasse dans un milieu original que sont les préfalaises.

Paléontologie

Déminage

6 Présentation du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Les membres du groupe de travail sont invités par Elise Renault lui relayer d'ici le prochain groupe de travail du printemps prochain, les éléments nécessaires à établir le diagnostic socio-économique et compléter celui du patrimoine naturel.

Cf. Présentation ci-jointe

Fin de séance

Régis Leymarie remercie les membres du groupe pour leur participation active en espérant que d'autres membres participent notamment les élus et les acteurs non représentés lors de cette première rencontre. Il remercie également, Monsieur Grancher, maire de la commune pour la mise à disposition de la salle.

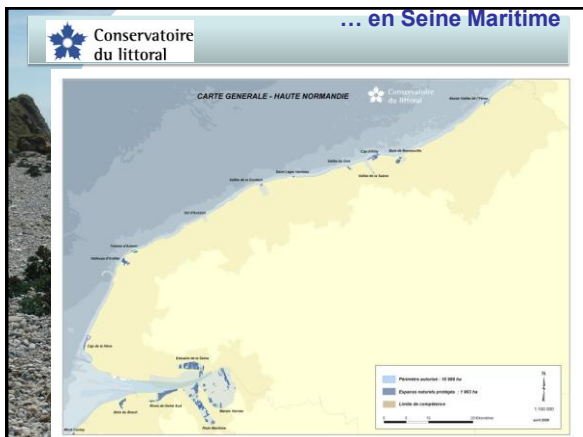
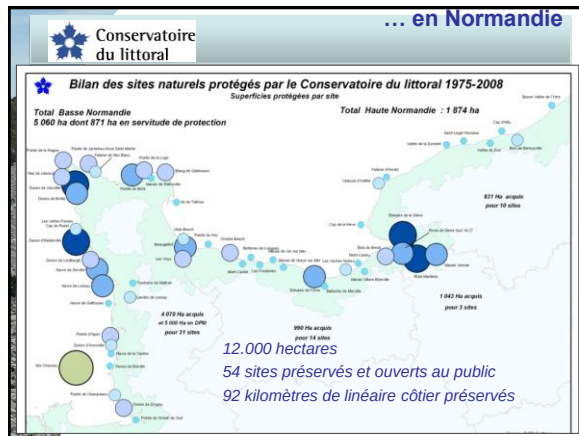
Conservatoire du littoral

Élaboration du document d'objectifs Natura 2000

« Littoral cauchois »

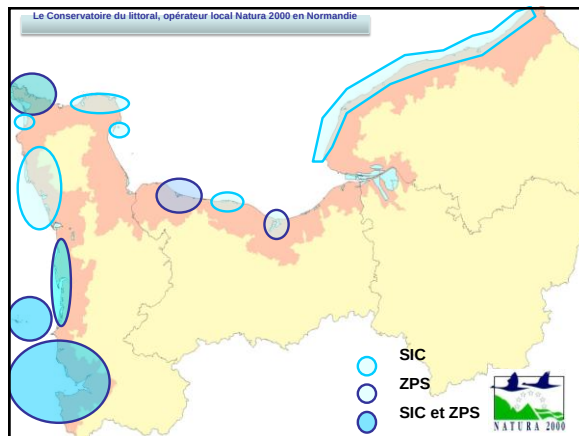
1^{ère} réunion du groupe de travail Littoral 1
« du Havre à Heuqueville sur Mer »

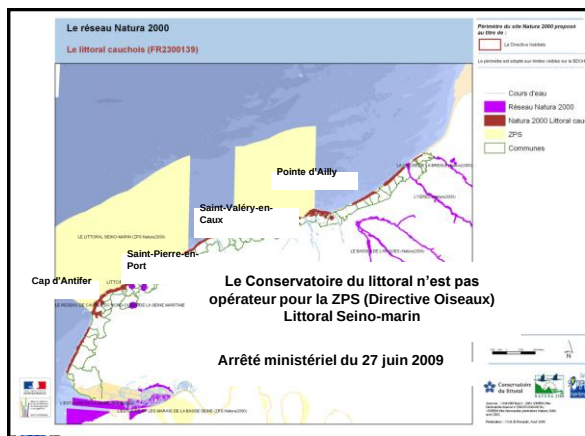
Cauville, jeudi 8 octobre 2009



Le rôle de l'opérateur local

- Vérifier la pertinence des limites du site et définir l'état de conservation des habitats.
- Définir les mesures contractuelles à proposer pour atteindre les objectifs de conservation.
- Assurer et animer la concertation avec les acteurs locaux.
- Procéder à la rédaction du document d'objectifs présenté à l'approbation du comité de pilotage.

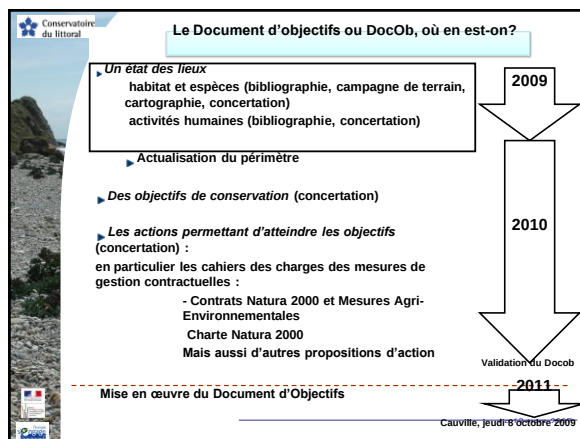
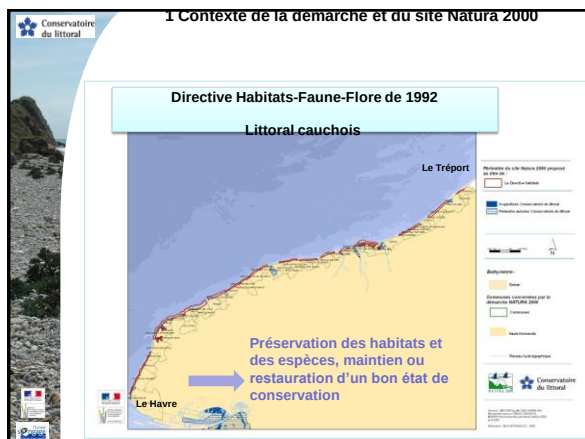




Proposition d'ordre du jour

- 1 Contexte de la démarche et du site Natura 2000
- 2 Objectifs, organisation et rôle du groupe de travail.
- 3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel.
- 4 Echange sur les usages du site.
- 5 Perspectives, suites

Cauville, jeudi 8 octobre 2009



Etat d'avancement de la démarche

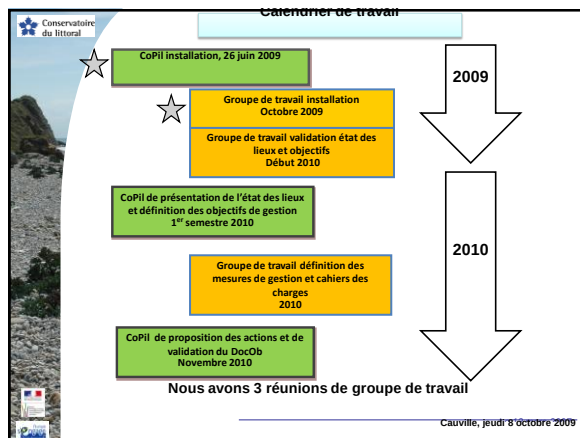
Réunion de lancement du Comité de pilotage le 26 juin dernier

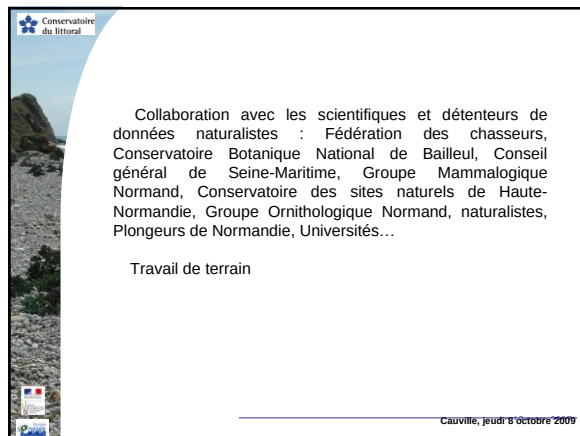
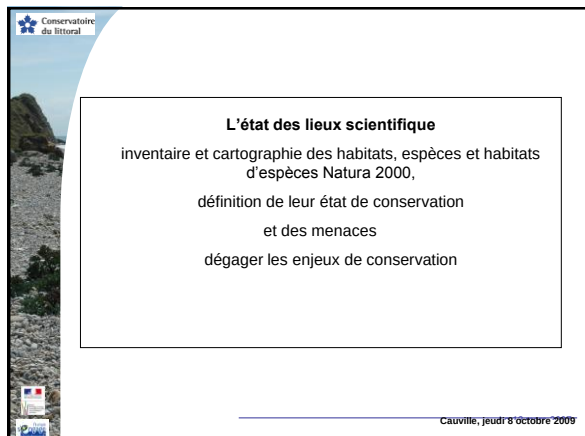
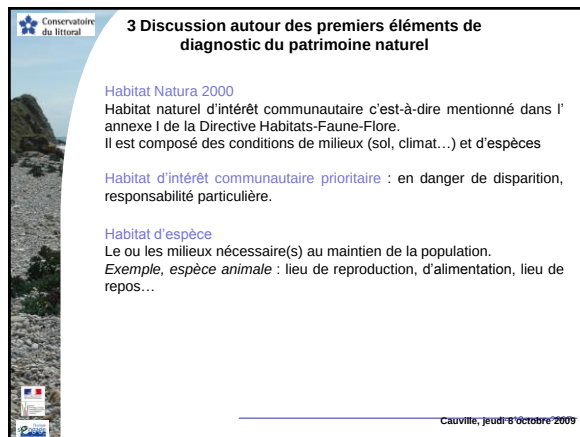
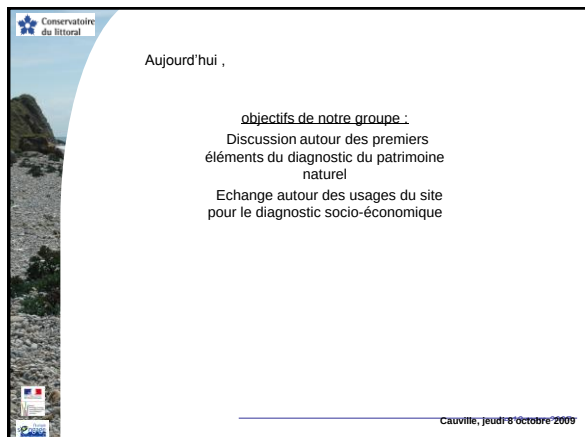
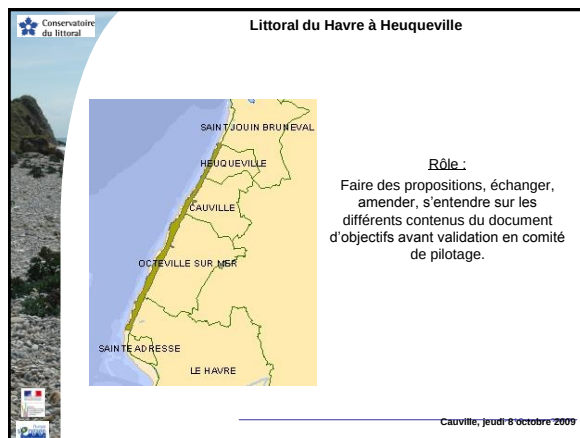
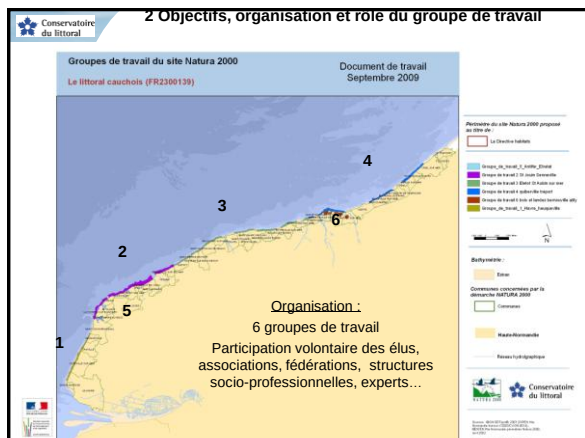
Phase d'information : réunions bilatérales et entretiens téléphoniques avec les scientifiques, les élus, les représentants d'usagers du littoral cauchois.

Phase de collecte des données existantes auprès des experts, élus, professionnels

Phase de terrain : cartographie du patrimoine naturel du littoral cauchois

Cauville, jeudi 8 octobre 2009





Des enjeux écologiques ...

Un littoral cauchois riche

...Des habitats d'intérêt communautaire

...Des espèces d'intérêt communautaire

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Tufières

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Végétation des cordons de galets à Choux marin

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Habitats Natura 2000 tufières et à Crambe maritima

Document de travail
Septembre 2009

Le littoral cauchois (FR2300139)

Choux marin présent sur les communes de Saint-Jouin-Bruneval, Le Havre, Heuqueville-4/16 stations (du Havre à Saint-Martin en Campagne) Périmètre

Localisation des tufières du périmètre, 3/16-Présence du Havre à Senneville sur Fécamp

Travail complémentaire :

- de détermination des espèces pour déterminer l'état de conservation des tufières avec le Conservatoire Botanique
- de localisation sur Saint-Jouin-Bruneval (pied des terrasses du port)

Pelouses aérohalines

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Etat de conservation des habitats Natura 2000 du site

Document de travail
Septembre 2009

Le littoral cauchois (FR2300139)

Groupe de travail 1

Originalité des falaises Pelouse aérohaline à Sainte-Adresse et à Saint-Jouin-Bruneval Absence de Sénéçon laineux

4

Mégaphorbiaies



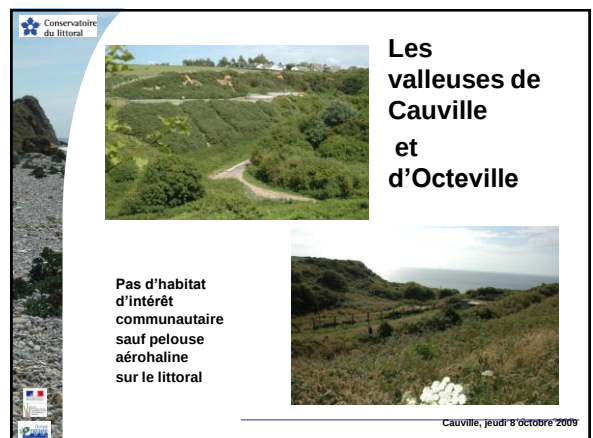
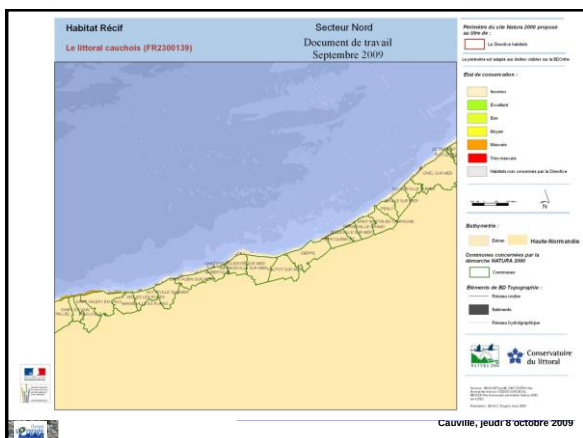
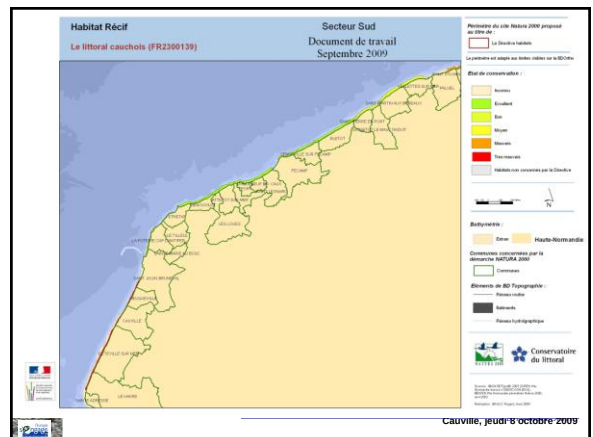
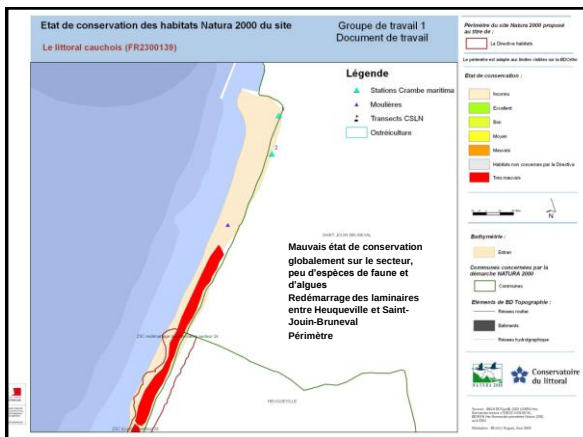
- présence remarquable d'algues
- des fourrés
- la pelouse aérohaline
- la végétation pionnière

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Le récif



Cauville, jeudi 8 octobre 2009



Mammifères marins

Le Grand Dauphin *Tursiops truncatus*

Le Marsouin commun *Phocoena phocoena*

Le Phoque commun *Phoca vitulina*

juil-85	Etretat
juil-97	Saint-Jouin-Bruneval
août-06	Etretat
août-septembre 2006	Antifer
2008	Le Tilleul/La Poterie
2008	Etretat
1980	Etretat
1980	Antifer
2006	Antifer
2009	Flocques
2008	Le Tilleul/La Poterie
2008	Etretat
1997	Cauville
2008, 2009	Criel-sur-Mer
2008	Le Tilleul/La Poterie
2008	Etretat
Données échouages et observation	

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Poissons migrateurs

Alose feinte

Saumon atlantique

Pas d'étude sur l'estran seulement au niveau des cours d'eau
D'après les déclarations de pêche présence de ces espèces capturées surtout dans le quartier maritime de Dieppe

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Discussion sur les premiers éléments du patrimoine naturel

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

4 Echanges autour des usages du site pour le diagnostic socio-économique

Objectif : avoir votre perception du territoire pour amender le diagnostic socio-économique en permettant l'expression de chacun

Quels usages du territoire ?

Exemples de réponse : types de loisirs, type d'activités professionnelles mais aussi plus spirituelle ou artistique etc.

Territoire : celui du groupe de travail dans les limites du périmètre.

Modalités :

- Rassembler les éléments de diagnostic et valider par le groupe.

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Ensuite,

Vos idées et une collaboration avec les représentants d'usagers et des professions vont permettre d'élaborer le diagnostic socio-économique

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

5 Perspectives, suites

Poursuite des réunions bilatérales (acteurs, élus)

Élaboration de l'état des lieux scientifique et socio-économique et transmission au groupe de travail pour compléments, corrections et avis.

Réunion du groupe de travail début 2010 pour une réflexion sur l'état des lieux, les enjeux et les orientations de gestion.

Cauville, jeudi 8 octobre 2009

Pour Natura 2000

*Elise RENAULT
Chargée de mission Natura 2000
1 rue Pémagnie BP546 14037 CAEN Cedex
02-31-15-30-93*

e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

*Pour des renseignements sur le Conservatoire du littoral
02-31-15-30-90 – normandie@conservatoire-du-littoral.fr*

Etaient présents (22) :

M.	BENARD Dominique	Fédération de Chasse 76
M.	GALLIEN Fabrice	Groupe Ornithologique Normand
M.	HEUZE Dominique	Mairie de Fécamp
Mme	JACQUET-PATRY Claire	Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de la Seine-Maritime
Mme	LAHAILLE Ingrid	Aquacaux
M.	LE GUILLOU Gilles	Groupe ornithologique Normand
Mme	LENEVEU Christine	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
Mme	LENORMAND Camille	Chambre d'Agriculture 76
M.	LETHUILLIER Cyriaque	Conseiller municipal de la poterie-Cap d'Antifer
Mme	LEROUGE Patricia	Aquacaux
M.	MORISSET Hervé	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
M.	NEUVILLE Gérard	Mairie de Fécamp
M.	ORTEGA Miguel	Habitant de Vattetot-sur-Mer
M.	RAGOT Jacques	Naturaliste
Mme	RAGOT Monique	Naturaliste
Mme	ROUZAUD Martine	Haute-Normandie Nature Environnement
M.	SERVAIN Antoine	Chambre d'agriculture 76
M.	SIMON Serge	Cellule de suivi du littoral normand
M.	SORET Jean-Yves	Maire de Vattetot-sur-Mer
M.	THIEBAULT	Département 76
M.	VINCENT Thierry	Plongeurs naturalistes de Normandie
M.	VESTU Daniel	Fédération de chasse 76

Etaient excusés :

M.	COSTA Stéphane	Université de Caen
M.	JEANNE Patrick	Maire de Fécamp
M.	LOESEL Benjamin	Mairie de Fécamp
M.	OUF Joël	CARDERE
M.	SAVARY Manuel	Section régionale conchylicole

Objet : Réunion du groupe de travail du site d'importance communautaire Littoral cauchois**Rappel****Le Conservatoire du littoral**

Le Conservatoire du littoral a été désigné par l'Etat comme opérateur, comme pour 14 autres sites Natura 2000 en Basse-Normandie, pour la démarche d'élaboration du document d'objectifs Littoral cauchois. Cette mission se rajoute à son action d'acquisition foncière de terrains confiés à un gestionnaire (le Département en Seine-Maritime) dans le cadre de la préservation des littoraux, son cœur de métier.

Site d'importance communautaire Littoral cauchois

La démarche d'élaboration du document d'objectifs ou plan de gestion a débuté le 26 juin dernier par l'installation du comité de pilotage présidé par le préfet de département et le préfet maritime.

Dans le cadre de la concertation le groupe de travail se réunira encore deux fois en parallèle des comités de pilotage. L'ensemble des personnes ou structures du territoire peuvent donner un avis, apporter des remarques afin de contribuer à l'élaboration du document de gestion. Vous avez répondu présents et les échanges ont été nombreux pour cette première rencontre et permettront de construire un document au plus près des réalités de terrain.

La prochaine réunion du groupe de travail aura pour objet la présentation de l'état des lieux, du périmètre et des orientations de gestion avant la validation de ces éléments en comité de pilotage. Vous recevrez avant ce rendez-vous la proposition écrite.

Comme convenu en réunion, nous vous incitons à nous contacter dès à présent pour apporter les informations nécessaires à l'élaboration du document d'objectifs sans attendre la prochaine réunion du groupe de travail.

1 Ouverture de la séance par Jean-Yves Soret, maire de Vattetot-sur-Mer

2 Présentation du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie, délégué adjoint du Conservatoire du littoral, délégation Normandie.

Régis Leymarie présente les modalités de l'intervention, en quelques chiffres clef, du Conservatoire du littoral en Normandie ainsi que son rôle d'opérateur Natura 2000.

Cf. Présentation ci-jointe

3 Présentation de la démarche Natura 2000 et du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault présente la délimitation actuelle du site Natura 2000, l'objectif du site, l'état d'avancement de la démarche, le calendrier de travail ainsi que le rôle et l'organisation des groupes de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

4 Présentation des premiers éléments du patrimoine naturel et de l'ajustement du périmètre par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault, après quelques définitions, décrit les éléments de diagnostic actuel du patrimoine naturel d'importance communautaire du site. Sur cette base, quelques ajustements de périmètre sont proposés au groupe de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

Thierry Vincent indique une station à Chou marin au nord de la digue du port d'Antifer qui ne semble pas être indiquée sur la carte présentée.

Monique Ragot propose de cartographier les « pisseuses » des terrasses du port d'Antifer afin de compléter la cartographie des tufières.

Martine Rouzaud évoque la nuisance des espèces invasives telle que la Renouée du Japon présente sur le littoral notamment à Yport en indiquant la capacité de ces espèces à passer leurs racines sous les galets.

Christine Leneveu évoque pour répondre à Martine Rouzaud la possibilité d'élargir le périmètre pour bénéficier des mesures Natura 2000 afin de lutter contre ces espèces invasives. Elle précise que les limites seront recadrées avec les acteurs locaux et que c'est le rôle de l'opérateur local.

Claire Jacquet-Patry informe d'un plan d'action en dehors de Natura 2000 de lutte contre les espèces invasives

Elise Renault propose de récupérer ce document et l'inclure dans le document d'objectifs.

[Suite à une réunion de cadrage avec la DREAL, le périmètre proposé prendra en compte les espèces invasives aux limites du périmètre actuel dans l'objectif de faire une veille pour en limiter l'extension afin qu'elles n'empiètent pas à l'avenir sur les habitats d'intérêt communautaire.]

Christine Leneveu ajoute que le site a été désigné pour la préservation de la biodiversité et que notre patrimoine génétique est à conserver surtout dans le contexte actuel du réchauffement climatique. Plusieurs espèces sont citées comme le Chou maritime ou Chou potager (*Brassica oleracea*) qui est l'ancêtre dont est issue la variété cultivée aujourd'hui comme c'est le cas pour la Betterave cultivée dont la Betterave maritime *Beta maritima* se trouve également sur ce littoral.

Cyriaque Lethuillier confirme que le Chou maritime est très dense dans le secteur et se développe très bien sur ce littoral.

Daniel Vestu interroge la DREAL sur la délimitation du site en mer

Christine Leneveu rappelle, pour répondre à Daniel Vestu, que le site a été délimité à une échelle non adéquate il y a quelques années et qu'un travail d'ajustement sera fait par l'opérateur tenant compte des arguments scientifiques et de la fonctionnalité des habitats notamment pour les pelouses aérohalines. Elle informe que la question du périmètre a été posée à la demande de l'opérateur au Comité Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN) et que la réponse proposée a été d'intégrer dans le périmètre une bande de 20 mètres au-delà des pelouses aérohalines sur le plateau. Les 20 mètres étant une marge liée à l'érosion centennale des falaises.

Martine Rouzard demande quelles mesures pourront être mises en place par rapport à la gestion du patrimoine naturel et l'agriculture (Mesures agri-environnementales).

Jean-Yves Soret trouve illusoire et inefficace la bande des 20 mètres qui est proposée par le CSRPN. Il propose de faire du « sur mesure » et de déterminer la bordure du périmètre en fonction de la typologie des falaises, sa dynamique érosive plus ou moins importante selon les secteurs et l'activité agricole plus ou moins proche des habitats.

Christine Leneveu indique que la délimitation du périmètre se fera en groupe de travail et proposé ensuite aux comité de pilotage qui la validera.

Jean-Yves Soret s'inquiète de la pérennité des activités socio-économiques dans le site.

Christine Leneveu rappelle à Jean-Yves Soret que la mise en place de Natura 2000 n'interdit rien (pas de volet réglementaire mis à part les études d'incidence) et que la gestion qui sera proposée se fera en concertation. L'impact de l'activité sur l'habitat doit être mesuré et des mesures doivent être proposées en conséquence.

Les représentants des chasseurs constatent que les habitats sont plutôt en bon état, les secteurs de landes dans les valleuses sont notamment entretenus.

Monique et Jacques Ragot s'interrogent sur l'impact sur les pelouses aérohalines de la fréquentation du sentier des douaniers.

Daniel Vestu constate que les habitats présents sur les falaises sont naturellement protégés contrairement aux zones humides.

Jacques Ragot ne partage pas le point de vue de Daniel Vestu car il observe qu'avec d'importants moyens on peut modifier tout type de paysage si on le souhaite. Il évoque les digues qui peuvent modifier l'état de conservation du récif et la fragmentations du linéaire des habitats entraînant un isolement nuisible.

Serge Simon informe de la présence d'une grande richesse pour la Normandie : les laminaires, grandes algues brunes présentes sur 25 kilomètre du linéaire. Il évoque une richesse génétique à conserver en résorption en Bretagne et Normandie. Il constate des modifications des courants par les endiguements au Cap de la Hève ou à Antifer qui ont des répercussions sur ces habitats : fragmentation, ensablement du platier. On le mesure notamment sur Penly et Dieppe.

Daniel Vestu constate que les digues sont en dehors du site Natura 2000

Christine Leneveu confirme que Natura 2000 n'est pas une Réserve Naturelle par contre des études d'incidences sont obligatoires pour évaluer les impacts sur les habitats et espèces Natura 2000 d'aménagements en projet dans et aux abords des sites.

Jacques Ragot soulève le fait confirmé par Christine Leneveu que l'on ne peut pas toujours bien prévoir.

Pour **Jacques Ragot** les laminaires ne seraient pas dégradées par l'ensablement au nord du secteur du groupe de travail mais ne s'installeraient pas du fait même de la géologie présente.

Serge Simon indique que nous n'avons pas les moyens techniques nécessaires à une cartographie précise des habitats relativement à l'indisponibilité des photographies aériennes de 2008. Nous travaillons actuellement avec des photographies aériennes de 2003. Les photographies aériennes pour l'étude de l'estran doivent avoir été prises sans les ombres des falaises et à marées basse.

Régis Leymarie informe de la mise à l'ordre du jour de ce point lors d'une prochaine réunion avec la DREAL car en tant qu'opérateur le Conservatoire du littoral a besoin de cet outil pour réaliser la cartographie du Docob qui lui ai demandé.

Serge Simon informe qu'une étude du Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA) permettra de définir les limites des champs de laminaires au large. *[Pour rappel cette limite est fixée aujourd'hui à -10 mètres de profondeur correspondant à l'extension en mer allant de la digue du port d'Antifer à Eletot].*

Jacques Ragot soulève la logique que les laminaires s'étendent sur la craie du turonien et disparaissent sur la craie blanche qui apparaît à partir de Eletot. Il conforte l'idée que les laminaires sont ponctuelles du Cap de la Hève à Saint-Jouin-Bruneval.

Thierry Vincent indique que l'espèce invasive, Wakamé du japon (*Undaria pinnatifida*) arrive sur la côte Haut-Normande.

Gérard Neuville confirme en indiquant la présence d'autres espèces telles que les crabes exotiques.

Cyriaque Lethuillier demande qu'elle est la possibilité de mettre en place des mesures agri-environnementales (MAET) en dehors des sites Natura 2000 notamment dans le cadre de la connexion des habitats d'espèces de chiroptères.

Christine Leneveu répond en indiquant que les MAET sont prioritaires à l'intérieur du site Natura 2000 mais que des dérogations peuvent être prises sur un territoire plus large pour le maintien de certains habitats d'espèces prioritaires. Dans le cadre des bassins versant par exemple des mesures contre l'érosion ont pu être prises. Aujourd'hui il n'y a pas de cahier des charges pour la création de haies mais seulement pour l'entretien. Il y a des leviers possibles via des contrats de restauration.

Contact Natura 2000 : Elise RENAULT, 1 rue Pémagnie 14037 CAEN, 02-31-15-30-93. e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Contact Conservatoire du littoral : Régis Leymarie, 02-31-15-30-90

Régis Leymarie indique que des mesures sont aussi proposées et mises en œuvre en cohérence avec les plans de gestion des sites du Conservatoire du littoral. Le Docob sera en cohérence avec les plans de gestion existants quand il y a des superpositions et vice versa.

Elise Renault indique que des mesures seront également recoupées avec celles du plan Interrégional de restauration des chiroptères.

Jacques Ragot propose de garder l'intégrité du linéaire du périmètre actuel du site littoral cauchois même dans les zones où l'habitat récif est très dégradé car on ne peut pas prévoir une éventuelle installation de ces laminaires ou autres habitats Natura 2000 dans un futur à moyen ou long terme notamment du fait des conséquences de phénomènes naturels ou anthropiques. Notion de potentialité et de cohérence territoriale. Il y a également la présence des oiseaux et autres espèces (poissons, mammifères marins).

5 Discussion autour des activités socio-économiques du site et aux alentours

Elise Renault propose au groupe de travail de lister de manière exhaustive les activités socio-économiques afin d'intégrer ces éléments au diagnostic du document d'objectifs.

Discussions

Sports nautiques

Activités éducatives

Miguel Ortega relève les activités intégrées dans le programme de l'éducation nationale. **Serge Simon** évoque le programme du département. **Stéphane Lemièrre** complète le propos de Serge Simon en décrivant les sorties découvertes du littoral dans le cadre du programme estival du département et sorties sur les Espaces Naturels Sensibles.

Tourisme vert

Jacques Ragot évoque l'engouement des citoyens du Havre, de Rouen, de Paris pour le tourisme vert ce qui est une chance pour les communes et pour leur développement économique.

Observations naturalistes

De nombreux points d'observation des oiseaux : cap Fagnet, Cap de la Hève, Aquacaux, Cap d'Antifer, Etretat, Cap d'Ailly, belvédère de Saint-Jouin...

Gérard Neuville rappelle des aménagements en ce sens tel que le déplacement du parking du Cap Fagnet. Le site est de plus en plus fréquenté, il y a un parcours avec des panneaux d'information historique/faune/flore

Randonnée

Usage important du GR21 : randonneurs extérieurs ou locaux ; il y a un potentiel pour l'hébergement

La randonnée équestre est pratiquée sur les chemins avec chevaux et attelage

Vol libre

Chasse

Chasse sur le Domaine Public Maritime

Chasse en haut de falaise sur pelouses aérohalines

Chasse traditionnelle du pays de Caux : pêche à l'étourneau au ré volant, chasse à la muche entre le Cap de la Hève et le Cap d'Antifer. C'est une chasse assez sélective sur l'étourneau avec seulement quelques prises de pinsons. Il y a une autorisation à la vente mais peu de demande. (**Fédération de la chasse en Seine-Maritime**)

Gérard Neuville parle d'un besoin de régulation des étourneaux sansonnet et Jean-Yves Soret confirme en témoignant de la plainte des agriculteurs.

Dominique Bénard rappelle l'activité de chasse au gabion et la grande richesse des mares en faune et flore. Il souhaite la préservation de cet usage

Activité artistique

Jacques Ragot, évoque les nombreux peintres en indiquant qu'ils sont obligés d'enlever les éoliennes de leur tableau. **Cyriaque Lethuillier** soutient la volonté de maintenir des espaces d'une grande naturalité. **Serge Simon** confie que le secteur d'Etigue à marée basse c'est un espace de pleine nature sur 360°. Jacques Ragot propose que Natura 2000 soit un levier pour maintenir l'authenticité de la côte Cauchoise.

Jean-Yves Soret rappelle la nécessité de trouver un compromis entre développement économique et préservation des paysages car les emplois sont aussi nécessaires

Agriculture

Christine Leneveu parle d'une agriculture intensive conduisant à l'eutrophisation d'un côté et d'un pâturage extensif ou absent de l'autre qui peut conduire à l'enrichissement et le développement des ajoncs.

Antoine Servain indique que les pratiques agricoles sont liées aux contraintes du milieu

Daniel Vestu observe que l'ajonc peut entraîner la prolifération des sangliers et qu'il y a un plan national de régulation du sanglier. Des données existent sur les dégâts générés par les sangliers (Fédération des chasseurs de Seine-Maritime)

Christine Leneveu rappelle que les sites agricoles peuvent générer des mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) : pâturage extensif, débroussaillage. Certains terrains sont abandonnés et il n'y a pas de maître d'ouvrage. Des conventions de gestion pourraient être signées avec les propriétaires pendant l'animation du document d'objectifs. Les agriculteurs par le biais de leur activité seraient des prestataires de service.

Régis Leymarie propose que le périmètre de gestion soit en cohérence avec les acteurs économiques susceptibles de prendre des MAET.

Gérard neuville demande si il y a de l'agriculture biologique sur le secteur ? **Camille Lenormand** lui répond qu'il n'y a pas d'agriculture biologique mais des zones en herbes et un niveau d'intensification variable. Il y a des éleveurs avec un maintien en herbe au niveau des falaises et de la polyculture au niveau du plateau. Avant les jachères étaient obligatoires.

Martine Rouzaud trouve que les Mesures agri-environnementales ne sont peut-être pas adaptées car elles vont exclusivement pour des zonages déclarés à la PAC.

Pêche

Pêche à pied amateur individuelle, comment associer ces usagers à la démarche ? Il y a une pêche à pied au filet fixe sur l'estran qui est soumise à des demandes d'autorisation. Il est constaté que des Alose et Saumon, espèces Natura 2000 sont prélevées en grande quantité. (Serge Simon). Il y a également des petites embarcations (pêche au bar) et de gros bateaux. (Miguel Ortega).

Activité de cueillette. On revient à un prélèvement de sa nourriture dans la nature et pour la restauration : Bigorneau, moulières...

Remarques complémentaires

Il y a une révision du PLU sur la commune de Vattetot sur Mer, **Jean-Yves Soret** se rapprochera du Conservatoire du Littoral pour définir son zonage : périmètre d'intervention Conservatoire du littoral et Natura 2000. **Jean-Yves Soret** interroge le Conservatoire du littoral pour qu'il intervienne dans l'ensemble des PLU littoraux. **Régis Leymarie** lui répond que le conservatoire du littoral intervient dans les SCOT le plus couramment car il y a 700 kilomètres de côtes en Normandie, et qu'il serait trop conséquent d'intervenir dans chaque PLU.

Christine leneveu parle de la légitime du Conservatoire du littoral à s'intéresser au PLU dans les périmètres Natura 2000 dont le Conservatoire est opérateur pour être conformes au Document d'Objectifs.

Jean-Yves Soret constate un patrimoine exceptionnel en Haute-Normandie et demande au Conservatoire pourquoi il est si peu présent en Seine-Maritime. La réponse est expliquée par l'antériorité historique de l'intervention du Conservatoire du littoral en Basse-Normandie et plus récemment en Haute-Normandie. Les objectifs de renforcement de la présence du Conservatoire du littoral se fera en concertation avec les acteurs locaux.

6 Présentation du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Les membres du groupe de travail sont invités par Elise Renault lui relayer d'ici le prochain groupe de travail du printemps prochain, les éléments nécessaires à établir le diagnostic socio-économique et compléter celui du patrimoine naturel.

Cf. Présentation ci-jointe

Fin de séance

Régis Leymarie remercie les membres du groupe pour leur participation active en espérant que d'autres membres participent notamment les élus et les acteurs non représentés lors de cette première rencontre. Il remercie également Monsieur Jean-Yves Soret, maire de la commune pour la mise à disposition de la salle.



Conservatoire
du littoral

Élaboration du document d'objectifs Natura 2000

« Littoral cauchois »

1^{ère} réunion du groupe de travail Littoral 2 « de Saint-Jouin-Bruneval à Senneville-sur- Fécamp »

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



Conservatoire
du littoral

... en Normandie

Bilan des sites naturels protégés par le Conservatoire du littoral 1975-2008

Superficies protégées par site

Total Basse Normandie
5 060 ha dont 871 ha en servitude de protection

Total Haute Normandie : 1 874 ha

12.000 hectares
54 sites préservés et ouverts au public
92 kilomètres de linéaire côtier préservés



Conservatoire
du littoral

... en Seine Maritime

CARTE GENERALE - HAUTE NORMANDIE

Superficies protégées : 10 000 ha
Superficies protégées : 1 874 ha
Lignes de compensation



Conservatoire
du littoral

... quelques sites locaux

76-117, Val de l'Amont

76-118, Val de l'Amont



Conservatoire
du littoral

... quelques sites locaux

76-584 Val Ausson

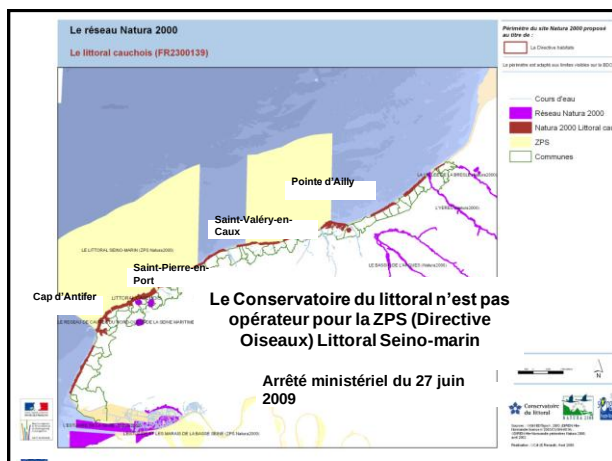
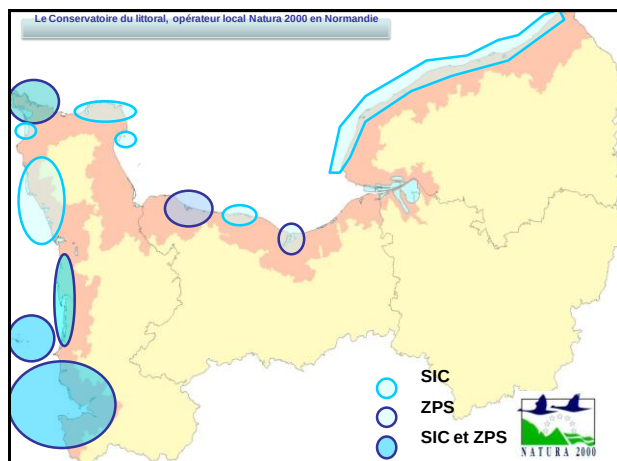
Le rôle de l'opérateur local

Vérifier la pertinence des limites du site et définir l'état de conservation des habitats.

Définir les mesures contractuelles à proposer pour atteindre les objectifs de conservation.

Assurer et animer la concertation avec les acteurs locaux.

Procéder à la rédaction du document d'objectifs présenté à l'approbation du comité de pilotage.

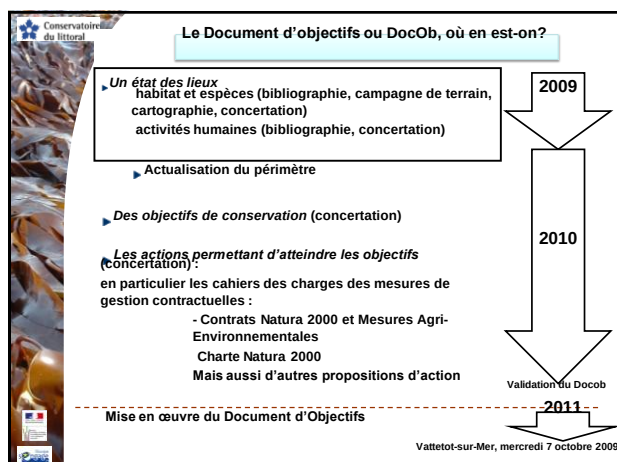
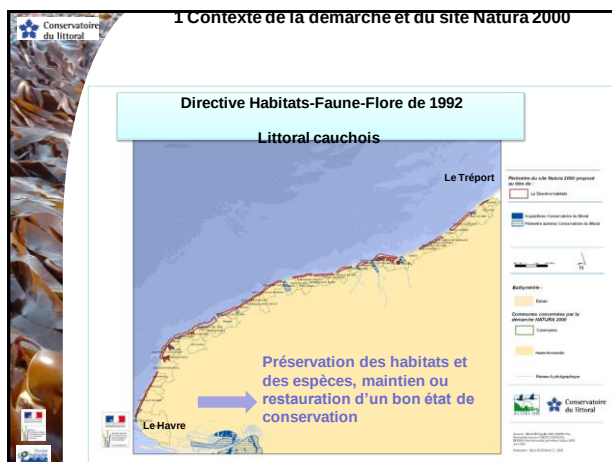


Conservatoire du littoral

Proposition d'ordre du jour

- 1 Contexte de la démarche et du site Natura 2000
- 2 Objectifs, organisation et rôle du groupe de travail.
- 3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel.
- 4 Echange sur les usages du site.
- 5 Perspectives, suites

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



Conservatoire du littoral

Etat d'avancement de la démarche

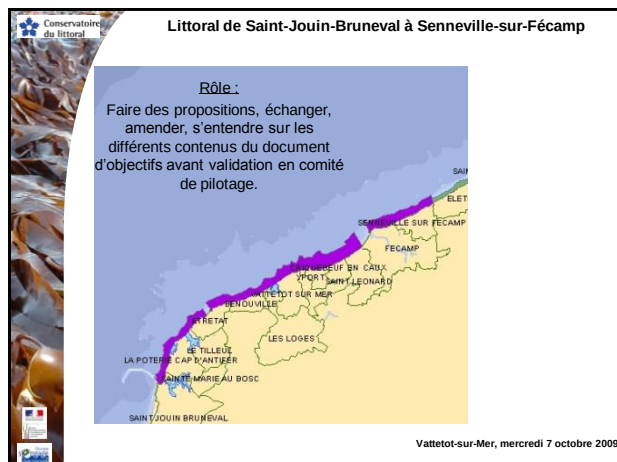
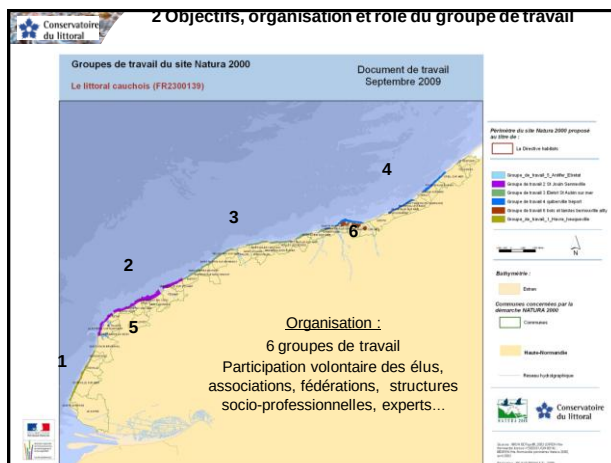
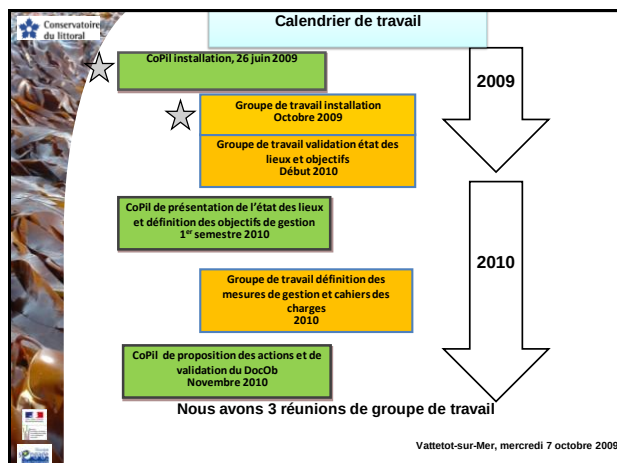
Réunion de lancement du comité de pilotage le 26 juin dernier

Phase d'information : réunions bilatérales et entretiens téléphoniques avec les scientifiques, les élus, les représentants d'usagers du littoral cauchois.

Phase de collecte des données existantes auprès des experts, élus, professionnels

Phase de terrain : cartographie du patrimoine naturel du littoral cauchois

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



Aujourd'hui,

objectifs de notre groupe :
Discussion autour des premiers éléments du diagnostic du patrimoine naturel
Echange autour des usages du site pour le diagnostic socio-économique

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel

Habitat Natura 2000
Habitat naturel d'intérêt communautaire c'est-à-dire mentionné dans l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore. Il est composé des conditions de milieux (sol, climat...) et d'espèces

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : en danger de disparition, responsabilité particulière.

Habitat d'espèce
Le ou les milieux nécessaire(s) au maintien de la population.
Exemple, espèce animale : lieu de reproduction, d'alimentation, lieu de repos...

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

L'état des lieux scientifique
inventaire et cartographie des habitats, espèces et habitats d'espèces Natura 2000,
définition de leur état de conservation et des menaces
dégager les enjeux de conservation

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Collaboration avec les scientifiques et détenteurs de données naturalistes : Fédération des chasseurs, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conseil général de Seine-Maritime, Groupe Mammalogique Normand, Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Groupe Ornithologique Normand, naturalistes, Plongeurs de Normandie, Universités...

Travail de terrain

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Des enjeux écologiques ...

Un littoral cauchois riche

...Des habitats d'intérêt communautaire

...Des espèces d'intérêt communautaire

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Tufières

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Végétation des cordons de galets à Choux marin

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Habitats Natura 2000 tufières et Crambe maritima

Le littoral cauchois (FR2300139)

Tufières : localisation de l'ensemble 13/19-Présence du Havre à Senneville sur Fécamp

Travail complémentaire : détermination des espèces pour déterminer l'état de conservation des tufières avec le Conservatoire Botanique

Document de travail

Septembre 2009

Projet de loi de 2007

la Directive Habitats

Crambe maritima

Tufières

Haute-Normandie

Estuaire

Communes

Rivages

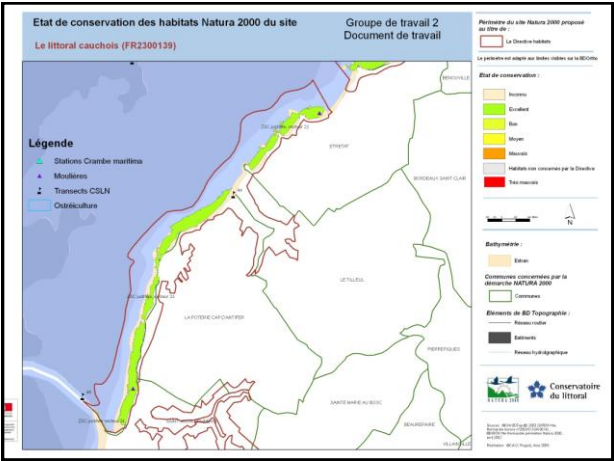
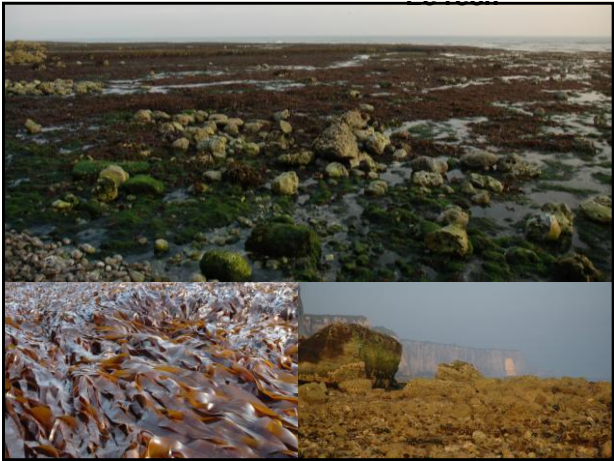
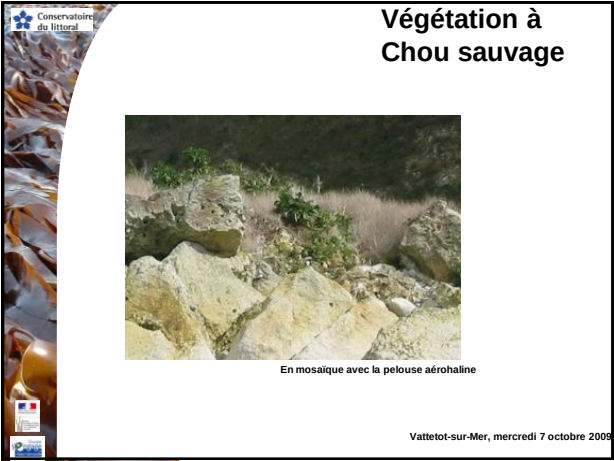
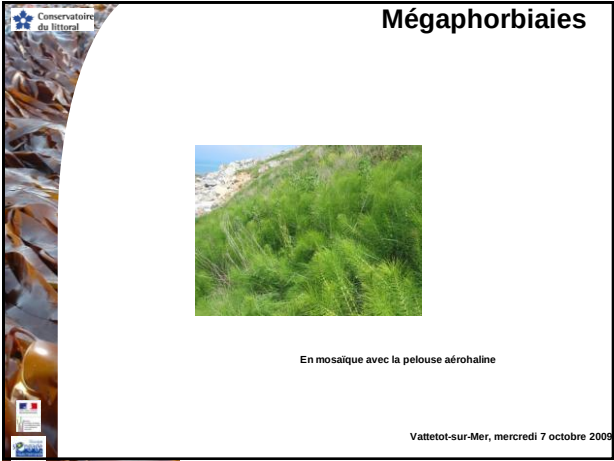
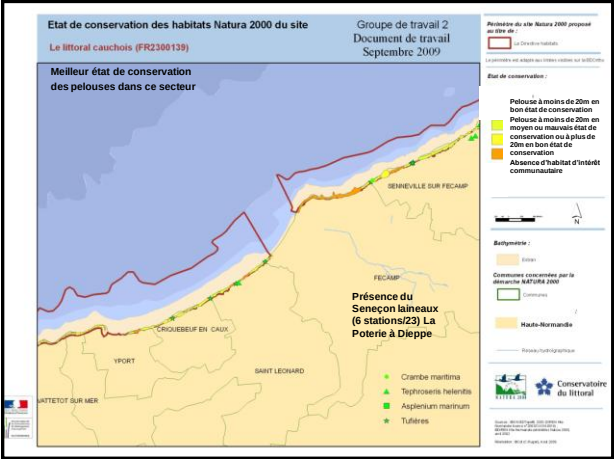
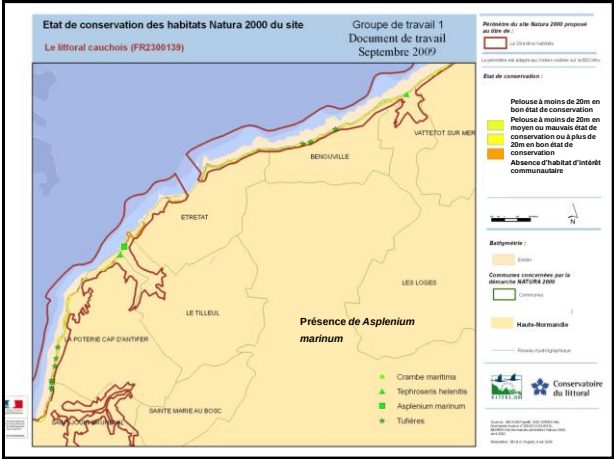
Région

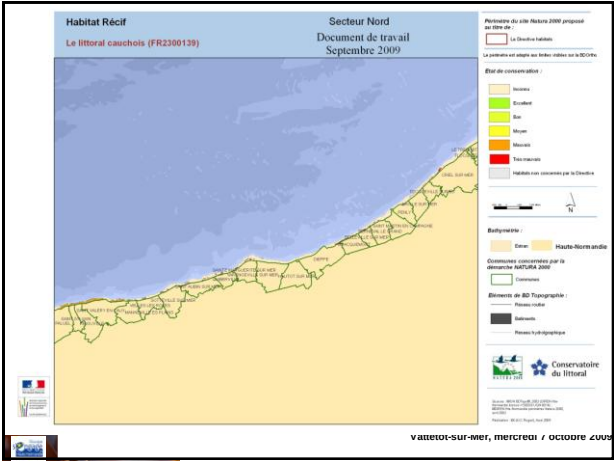
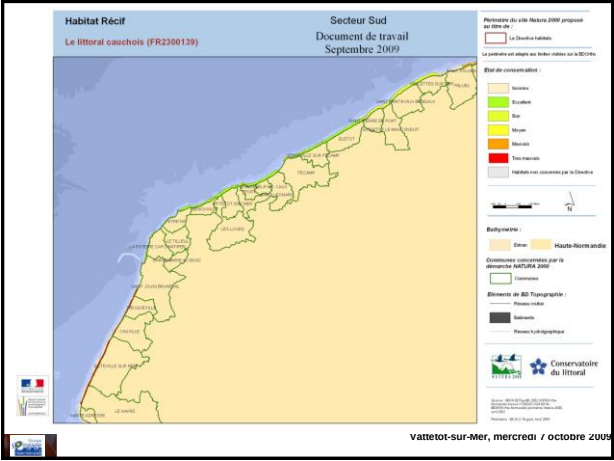
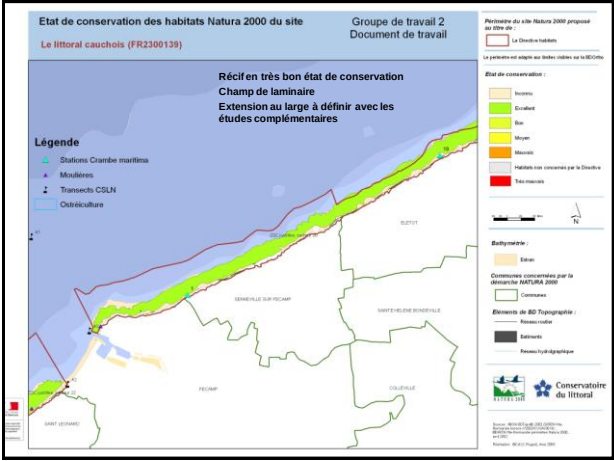
Cours d'eau

Choux marin présent sur 1 commune (Senneville-sur-Fécamp) 16 stations (du Havre à Saint-Martin en Campagne)

Conservatoire du littoral

Pelouses aérohalines





Mammifères marins

Le Grand Dauphin	juil-85	★	Etretat
	juil-97	★	Saint-Jouin-Bruneval
	août-06	★	Etretat
	août-septembre 2006	★	Antifer
	2008	★	Le Tilleul/La Poterie
	2008	★	Etretat
	1980	★	Etretat
	1980	★	Antifer
	2006	★	Antifer
	2009	★	Floques
	2008	★	Le Tilleul/La Poterie
	2008	★	Etretat
	1997	★	Cauville
	2008, 2009	★	Criel-sur-Mer
	2008	★	Le Tilleul/La Poterie
	2008	★	Etretat

Données échouages et observation

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Les poissons migrateurs

Alose feinte

Saumon atlantique

Pas d'étude sur l'estran seulement au niveau des cours d'eau
D'après les déclarations de pêche présence de ces espèces capturées surtout dans le quartier maritime de Dieppe

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Discussion sur les premiers éléments du patrimoine naturel

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

4 Recueil des usages du territoire pour le diagnostic socio-économique

Objectif : avoir votre perception du territoire pour amender le diagnostic socio-économique en permettant l'expression de chacun

Quels usages du territoire ?

Exemples de réponse : types de loisirs, type d'activités professionnelles mais aussi plus spirituelle ou artistique etc.

Territoire : celui du groupe de travail dans les limites du périmètre.

Modalités :

- Rassembler les éléments de diagnostic et valider par le groupe.

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Ensuite,

Vos idées et une collaboration avec les représentants d'usagers et des professions vont permettre d'élaborer le diagnostic socio-économique

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

5 Perspectives, suites

Poursuite des réunions bilatérales (acteurs, élus)

Élaboration de l'état des lieux scientifique et socio-économique et transmission au groupe de travail pour compléments, corrections et avis.

Réunion du groupe de travail début 2010 pour une réflexion sur l'état des lieux, les enjeux et les orientations de gestion.

Vattetot-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Pour Natura 2000

Elise RENAULT
Chargée de mission Natura 2000
 1 rue Pémagnie BP546 14037 CAEN Cedex
 02-31-15-30-93

e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Pour des renseignements sur le Conservatoire du littoral
 02-31-15-30-90 – normandie@conservatoire-du-littoral.fr



Site Natura 2000 Littoral cauchois
Compte-rendu de la première réunion du groupe de
travail n°3 : de Eletot à Saint-Aubin-sur-Mer
7 Octobre 2009 – Commune de Veulettes-sur-Mer

Etaient présent (15) :

Mme	BOURDET Michèle	Association Nationale des Coureurs de Grèves
M.	BENARD Dominique	Fédération de chasse 76
Mme	CLEMENT Estelle	Département 76
M.	DUGUE Grégory	ESTRAN
M.	FOUCHE Gérard	Maire de Manneville es Plains
M.	GALLIEN Fabrice	Groupe Ornithologique Normand
M.	LEGRAND Christian	Maire de Veulettes-sur-Mer
M.	LE GUILLOU Gilles	Groupe ornithologique Normand
M.	MORISSET Hervé	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
M.	RAULET Patrick	Association Nationale des coureurs de grèves
Mme	ROUZAUD Martine	Haute-Normandie Nature Environnement
M.	VAN DER PUTTEN Denis	Direction Départementale de l'équipement et de l'agriculture 76
M.	VESTU Daniel	Fédération de la chasse 76
M.	LEYMARIE Régis	Délégué adjoint délégation Normandie Conservatoire du littoral
Mme	RENAULT Elise	Chargée de mission Natura 2000 Conservatoire du littoral

Etaient excusés :

Mme	CONSTANT Maguy	EDF CNPE de Paluel
M.	COSTA Stéphane	Université de Caen
Mr	LAVENU Jimmy	Conseiller Municipal Eletot
M.	OUF Joël	CARDERE
M.	SAVARY Manuel	Section Régionale de Conchyliculture

Objet : Réunion du groupe de travail du site d'importance communautaire Littoral cauchois

Rappel

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a été désigné par l'Etat comme opérateur, comme pour 14 autres sites Natura 2000 en Basse-Normandie, pour la démarche d'élaboration du document d'objectifs Littoral cauchois. Cette mission se rajoute à son action d'acquisition foncière de terrains confiés à un gestionnaire (le Département en Seine-Maritime) dans le cadre de la préservation des littoraux, son cœur de métier.

Site d'importance communautaire Littoral cauchois

La démarche d'élaboration du document d'objectifs ou plan de gestion a débuté le 26 juin dernier par l'installation du comité de pilotage présidé par le préfet de département et le préfet maritime.

Dans le cadre de la concertation le groupe de travail se réunira encore deux fois en parallèle des comités de pilotage. L'ensemble des personnes ou structures du territoire peuvent donner un avis, apporter des remarques afin de contribuer à l'élaboration du document de gestion. Vous avez répondu présents et les échanges ont été nombreux pour cette première rencontre et permettront de construire un document au plus près des réalités de terrain.

La prochaine réunion du groupe de travail aura pour objet la présentation de l'état des lieux, du périmètre et des orientations de gestion avant la validation de ces éléments en comité de pilotage. Vous recevrez avant ce rendez-vous la proposition écrite.

Comme convenu en réunion, nous vous incitons à nous contacter dès à présent pour apporter les informations nécessaires à l'élaboration du document d'objectifs sans attendre la prochaine réunion du groupe de travail.

1 Ouverture de la séance par Christian Legrand, maire de Veulettes-sur-Mer

2 Présentation du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie, délégué adjoint du Conservatoire du littoral, délégation Normandie.

Régis Leymarie présente les modalités de l'intervention, en quelques chiffres clef, du Conservatoire du littoral en Normandie ainsi que son rôle d'opérateur Natura 2000.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

Patrick Raulet demande si le Conservatoire du littoral sera acquéreur de l'ensemble des terrains du site Natura 2000.

Daniel Vestu s'interroge sur le fait que le Conservatoire ne dise pas tout haut qu'il devient propriétaire des terrains.

Christian Legrand parle d'une inquiétude quand le Conservatoire du littoral acquiert des terrains.

Régis Leymarie précise en réponse que le Conservatoire du littoral est et peut être propriétaire, il a d'ores et déjà des périmètres d'intervention identifiés sur le littoral cauchois en accord avec les municipalités. Les terrains acquis sont gérés par le département de Seine-Maritime à partir des orientations de gestion proposées. Les terrains sont ouverts au public et les usages qui sont maintenus sont encadrés pour une gestion à long terme. Natura 2000 est une démarche parallèle qui n'a pas de vocation foncière. Il précise que les chasseurs sont identifiés dans les partenaires de la démarche.

3 Présentation de la démarche Natura 2000 et du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault présente la délimitation actuelle du site Natura 2000, l'objectif du site, l'état d'avancement de la démarche, le calendrier de travail ainsi que le rôle et l'organisation des groupes de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

4 Présentation des premiers éléments du patrimoine naturel et de l'ajustement du périmètre par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault, après quelques définitions, décrits les éléments de diagnostic actuel du patrimoine naturel d'importance communautaire du site. Sur cette base, quelques ajustements de périmètre sont proposés au groupe de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

On précise que des observations de Rorqual sont disponibles dans le secteur de Veulettes-sur-Mer et que pour ces informations il est possible de se rapprocher du CHENE et du Centre de Recherche des Mammifères marins (CRMM).

Martine rouzaud aborde plusieurs problématiques et la possibilité de lutter contre les plantes invasives présentes notamment dans les valliées ; l'ensablement ; le dragage ; les algues vertes ; la migration des galets.

Régis Leymarie indique que Natura 2000, à travers le document d'objectifs pourra tenir compte de ces aspects en allant rechercher les éléments de connaissance et les hypothèses d'origine de ces phénomènes (influence de la Seine, dérive des galets Nord/Sud) mais que ce n'est pas l'objectif de Natura 2000 de tout résoudre.

Daniel Vestu précise que l'Etat devra trouver des solutions à l'ensablement.

Hervé Morisset indique qu'une modélisation doit être faite et rappelle la nécessité de mettre en place des études d'incidences pour les projets d'aménagement dans et autour des sites Natura 2000

Daniel Vestu cite comme exemple l'éolien en mer en précisant que les études d'impact peuvent être parfois légères.

Martine Rouzaud cite comme autre exemple l'extraction des granulats marins.

Denis Van Der Putten précise que ce qui est important pour Natura 2000 c'est la prise en compte des éléments qui seraient une menace pour les habitats et les espèces. Il s'interroge sur l'éventuel menace du transit de galets sur le Chou marin et également de la qualité des eaux concernée par une autre Directive celle sur l'eau pour les mégaphorbiaies. Il parle notamment de l'eutrophisation des eaux douces, saumâtre et de mer. Il évoque également la température de l'eau.

Régis Leymarie indique que le Conservatoire du Littoral se rapprochera de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour voir les données actuelles disponibles afin d'avoir un état 0 de la qualité des eaux mais que ces mesures ne sont pas prévues dans le document d'objectifs.

Daniel Vestu et Patrick Raulet s'accordent à dire que ces données sont importantes dans ce cadre.

Martine Rouzaud rappelle qu'il y a différentes instances pour obtenir des informations, les Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), le Schéma Directeur (SDAGE), la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et la Commission du Littoral et de la mer (Colimer).

Hervé Morisset rappelle que la France doit atteindre pour ses masses d'eau le bon état écologique d'ici 2015. Ainsi des actions bénéfiques sont mises en place pour la qualité de l'eau et les poissons migrateurs. On sait qu'il y a des problèmes de nitrates en particulier grâce au réseau de mesures, il est maintenant temps de régler les problèmes.

Grégory Dugué informe que des résurgences d'eau douce sont analysées très régulièrement par l'association ESTRAN au niveau du littoral notamment au niveau de la décharge présente sur leur secteur.

Patrick Raulet demande au Conservatoire du Littoral de citer des exemples de mesures de gestion qui ont bien fonctionné sur les autres sites Natura 2000 où il est opérateur. Il trouve qu'il y a peut-être beaucoup d'études et peu d'action.

Régis Leymarie propose de définir un périmètre d'action pour le site Littoral cachois pour qu'ensuite des mesures soient proposées en cohérences avec le terrain. La réussite sera mesurée par la mise en œuvre des ces actions par les maîtres d'ouvrage. Il invite également les membres du groupe de travail à faire des visites sur le terrain en Basse-Normandie pour constater ce qui est mise en œuvre actuellement.

Dominique Bénard interpelle sur le fait que, par sa participation aux groupes de travail, il constate que les élus sont peu présents dans les groupes de travail.

Régis Leymarie rappelle les rencontres bilatérales faites actuellement et depuis janvier 2009 avec l'ensemble des maires concernés par le périmètre Natura 2000. Il propose aux élus intéressés de faire des réunions d'information dans les communautés de communes, les conseils municipaux, les cantons...

Dominique Bénard souhaite savoir qui compose le comité de pilotage.

Elise Renault informe que la liste des membres du comité de pilotage est arrêtée par le préfet de département et le préfet maritime. Le comité de pilotage rassemble l'Etat et les établissements publics, les collectivités territoriales et leur regroupements, les représentants des propriétaires, les représentants des utilisateurs des terrains et espaces (agriculteurs, chasseurs etc.), les représentants des organismes exerçant leur activité dans le domaine de la préservation du patrimoine naturel et agréées protection de la nature.

Gérard Fouché déplore que les opposants à Natura 2000 ne soient pas présents et espère que les participants seront plus nombreux la prochaine fois.

5 Discussion autour des activités socio-économiques du site et aux alentours

Elise Renault propose au groupe de travail de lister de manière exhaustive les activités socio-économiques afin d'intégrer ces éléments au diagnostic du document d'objectifs.

Discussions

Pêche à pied (Christian Grancher, Michèle Bourdet).

Les moulières sont ratissées.

Pêche embarquée professionnelle (Christian Grancher)

Conchyliculture

Baignade

Chasse dans la vallée

Kyte-surf, véliplanche. Cerf-volant de Dieppe. Il n'y a pas assez de valorisation du littoral (manifestation, tourisme, dynamique) (Michèle Bourdet)

Tourisme vert, parcours du littoral du Département de Seine-Maritime. Il ya une ambivalence entre l'attractivité du littoral et l'impact des activités. Il devra être mesuré la capacité ou non à accueillir des activités

selon la vulnérabilité des milieux. Il nécessite de tenir compte de la sécurité et des responsabilités (**Denis Van der Putten**)

Randonnée, GR21. Le projet de GR21 émerge, la consultation est commencée. Des groupes de travail permettront de définir le tracé tenant compte des incidences pour la conservation des habitats et du recul des falaises. (**Estelle Clément**). Le Conservatoire du littoral et le département de Seine-Maritime travailleront ensemble (**Elise Renault**).

Agriculture.

Décharges littorales. Michèle Bourdet porte à connaissance l'étude sur les décharges de Sotteville-sur-Mer/Saussemard (Saint-Aubin-sur-Mer). Il y a les décharges anciennes et les décharges actuelles notamment déchets verts et encombrants (**Elise Renault**). Le Conservatoire va se rapprocher de l'ex DRIRE (DREAL) pour avoir une cartographie des décharges (**Régis leymarie**).

« rave party » ou fête techno (**Daniel Vestu**)

Motocross, Course de VTT. Des études d'incidences seront nécessaires (**Hervé Morisset**).

Parapente. Il y a en a de plus en plus. Est-ce une activité autorisée ? (**Michèle Bourdet**)

Chasse. Chasse sur le domaine public Maritime en tenant compte de la réglementation.

Chasse terrestre, régulation du sanglier. Il faut entretenir les terrains et limiter l'embroussaillage (ajonc, ronce...) pour éviter la prolifération du sanglier qui coûte cher à la fédération car elle indemnise les agriculteurs qui subissent des dégâts. Pas de chasse à l'étourneau dans ce secteur, chasse au gabion, chasse au gibier de plaine. Natura 2000 est un levier pour entretenir les milieux qui permet le développement de la faune (**Fédération de chasse Seine-Maritime**)

Michèle Bourdet constate la présence trop nombreuse de cartouches et bourre de chasse sur les plages, en particulier à Saint-Aubin-sur-Mer.

Activité pédestre, équestre, Cycle. Le GR21 est une zone tampon qui marque la fin d'un espace (naturel) et le début d'un autre (agriculture). Il serait intéressant de faire une carte des usages répartis spatialement pour mettre en relief les conflits d'usages (**Denis Van des Putten**)

6 Présentation du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Les membres du groupe de travail sont invités par Elise Renault lui relayer d'ici le prochain groupe de travail du printemps prochain, les éléments nécessaires à établir le diagnostic socio-économique et compléter celui du patrimoine naturel.

Cf. Présentation ci-jointe

Fin de séance

Régis Leymarie remercie les membres du groupe pour leur participation active en espérant que d'autres membres participent notamment les élus et les acteurs non représentés lors de cette première rencontre. Il remercie également Monsieur Legrand, maire de la commune pour la mise à disposition de la salle.

Conservatoire
du littoral

Élaboration du document d'objectifs Natura 2000

« Littoral cauchois »

1^{ère} réunion du groupe de travail Littoral 3

« de Eletot à Saint-Aubin-sur-Mer »

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Conservatoire
du littoral

... en Normandie

Bilan des sites naturels protégés par le Conservatoire du littoral 1975-2008

Superficies protégées par site

Zone	Total	Superficie protégée	Superficie acquise	Superficie ouverte au public
Basse Normandie	5 040 ha	5 040 ha	5 040 ha	5 040 ha
Haute Normandie	1 874 ha	1 874 ha	1 874 ha	1 874 ha

12.000 hectares
54 sites préservés et ouverts au public
92 kilomètres de linéaire côtier préservés

Conservatoire
du littoral

... en Seine Maritime

CARTE GENERALE - HAUTE NORMANDIE

Conservatoire
du littoral

... quelques sites locaux

71-013. Saint-Leger d'Arneaux

Conservatoire
du littoral

... quelques sites locaux

71-005. Vallée du Dun

Conservatoire
du littoral

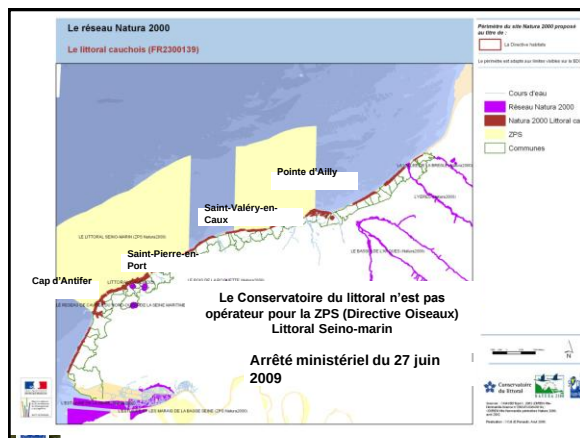
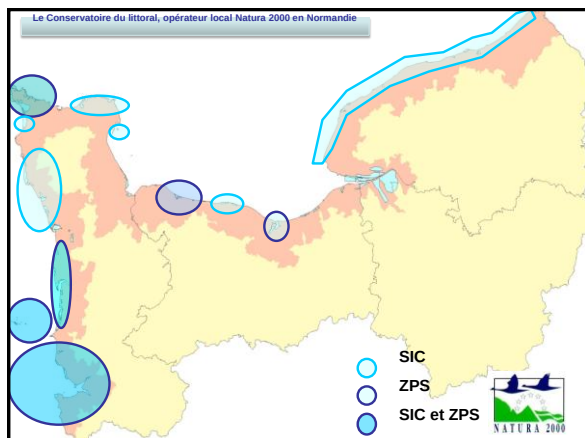
Le rôle de l'opérateur local

Vérifier la pertinence des limites du site et définir l'état de conservation des habitats.

Définir les mesures contractuelles à proposer pour atteindre les objectifs de conservation.

Assurer et animer la concertation avec les acteurs locaux.

Procéder à la rédaction du document d'objectifs présenté à l'approbation du comité de pilotage.

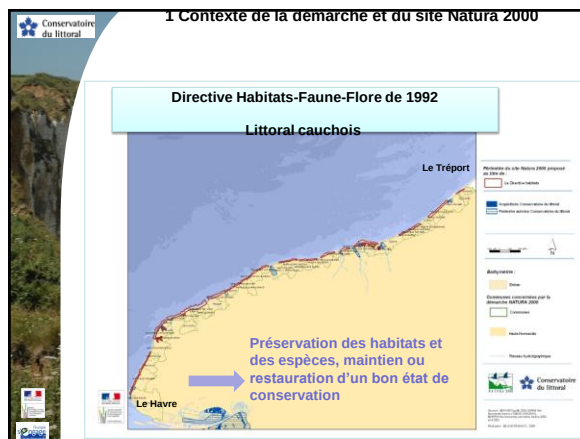


Conservatoire du littoral

Proposition d'ordre du jour

- 1 Contexte de la démarche et du site Natura 2000
- 2 Objectifs, organisation et rôle du groupe de travail.
- 3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel.
- 4 Echange sur les usages du site.
- 5 Perspectives, suites

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



Conservatoire du littoral

Le Document d'objectifs ou DocOb, où en est-on?

Un état des lieux
habitat et espèces (bibliographie, campagne de terrain, cartographie, concertation)
activités humaines (bibliographie, concertation)

Actualisation du périmètre

Des objectifs de conservation (concertation)

Les actions permettant d'atteindre les objectifs (concertation) :
en particulier les cahiers des charges des mesures de gestion contractuelles :
- Contrats Natura 2000 et Mesures Agri-Environnementales
Charte Natura 2000
Mais aussi d'autres propositions d'action

Validation du Docob

Mise en œuvre du Document d'Objectifs

2009
2010
2011

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Conservatoire du littoral

Etat d'avancement de la démarche

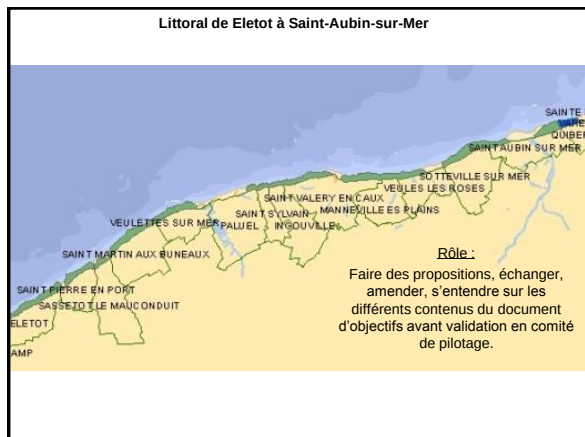
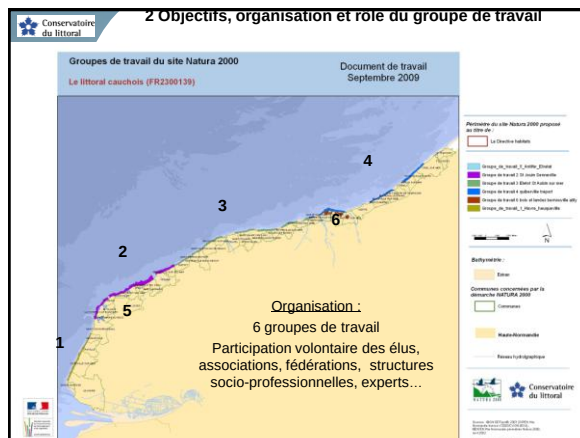
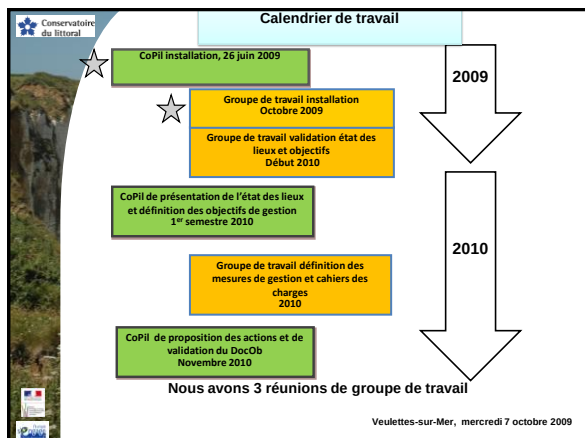
Réunion de lancement du comité de pilotage le 26 juin dernier

Phase d'information : réunions bilatérales et entretiens téléphoniques avec les scientifiques, les élus, les représentants d'usagers du littoral cauchois.

Phase de collecte des données existantes auprès des experts, élus, professionnels

Phase de terrain : cartographie du patrimoine naturel du littoral cauchois

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



Aujourd'hui ,

objectifs de notre groupe :
Discussion autour des premiers éléments du diagnostic du patrimoine naturel
Echange autour des usages du site pour le diagnostic socio-économique

Veulettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel

Habitat Natura 2000
Habitat naturel d'intérêt communautaire c'est-à-dire mentionné dans l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore.
Il est composé des conditions de milieux (sol, climat...) et d'espèces

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : en danger de disparition, responsabilité particulière.

Habitat d'espèce
Le ou les milieux nécessaire(s) au maintien de la population.
Exemple, espèce animale : lieu de reproduction, d'alimentation, lieu de repos...

Veulettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

L'état des lieux scientifique
inventaire et cartographie des habitats, espèces et habitats d'espèces Natura 2000,
définition de leur état de conservation et des menaces
dégager les enjeux de conservation

Veulettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Collaboration avec les scientifiques et détenteurs de données naturalistes : Fédération des chasseurs, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conseil général de Seine-Maritime, Groupe Mammalogique Normand, Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Groupe Ornithologique Normand, naturalistes, Plongeurs de Normandie, Universités...

Travail de terrain

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Des enjeux écologiques ...

Un littoral cauchois riche

...Des habitats d'intérêt communautaire

...Des espèces d'intérêt communautaire

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Végétation des cordons de galets à Choux marin

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Habitats Natura 2000 tufières et Crambe maritima

Document de travail

Le littoral cauchois (FR2300139)

Choux marin présent sur les communes Eletot, Paluel, et Saint-Valéry-en-Caux 6/16 stations (du Havre à Saint-Martin en Campagne) Périmètre

Aucune tufière inventoriée

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Pelouses aérohalines

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Etat de conservation des habitats Natura 2000 du site

Document de travail

Le littoral cauchois (FR2300139)

Etat de conservation :

Pelouses à moins de 20m en bon état de conservation

Pelouses à moins de 20m en moyen ou mauvais état de conservation

Pelouses à plus de 20m en bon état de conservation

Pelouses à plus de 20m en mauvais état de conservation

Absence d'habitat d'intérêt communautaire

Représentation :

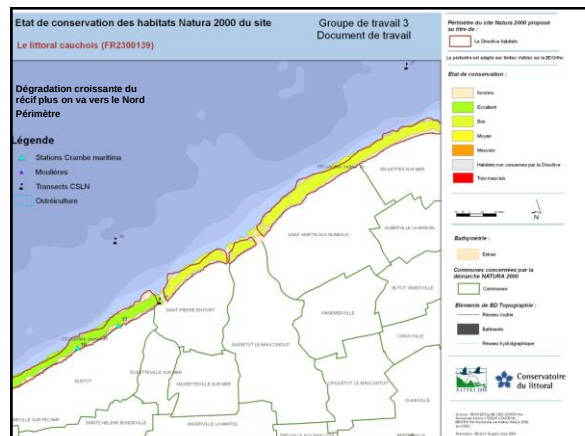
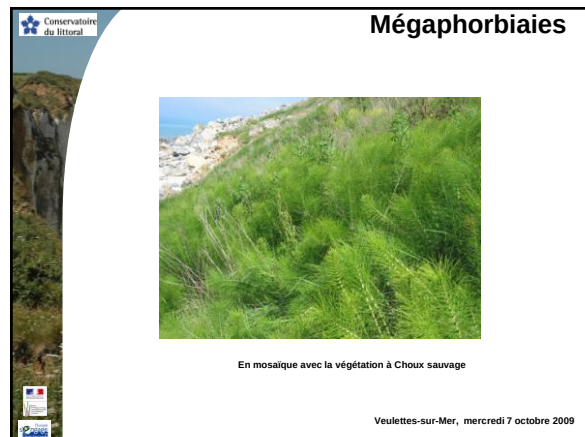
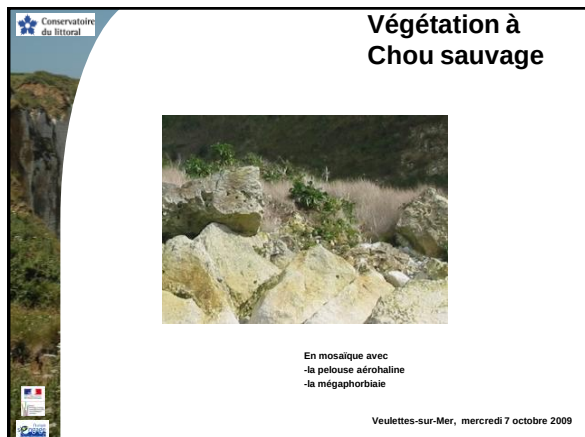
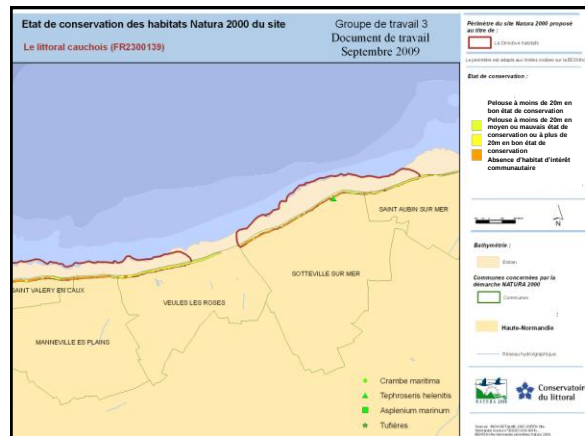
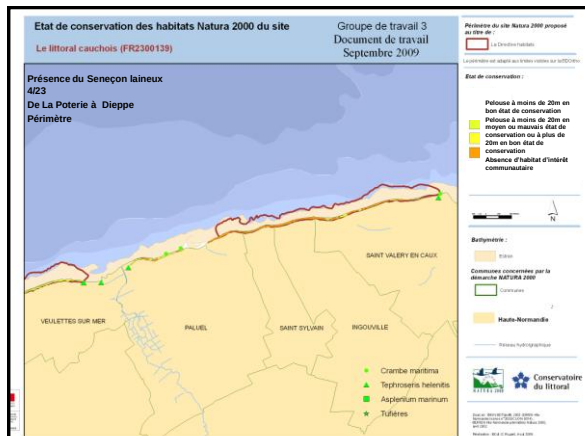
Estuaire

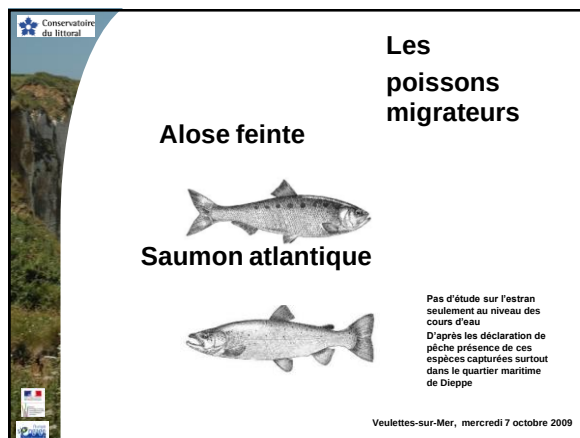
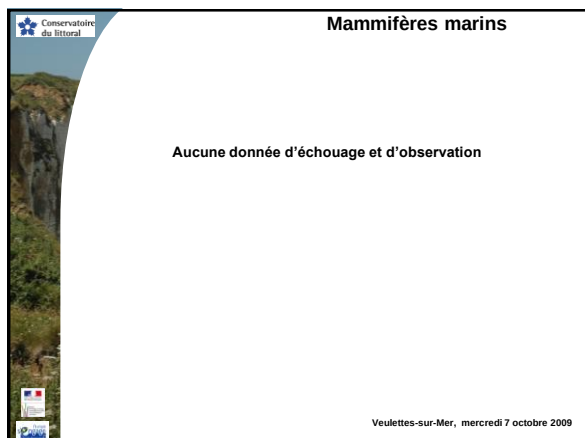
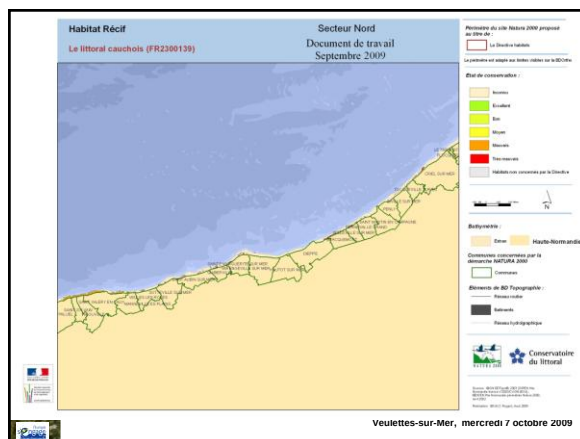
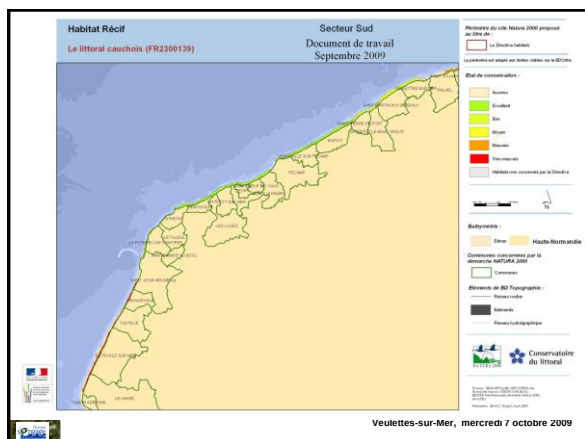
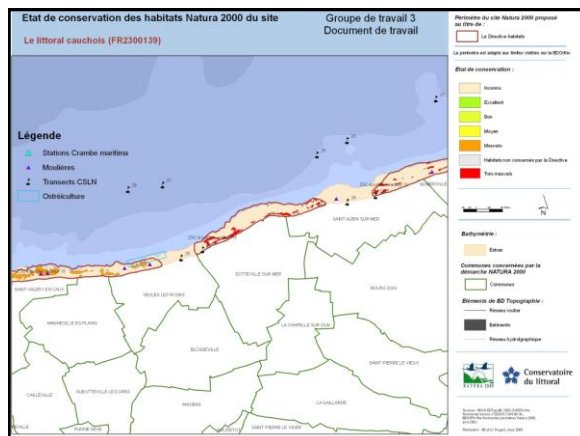
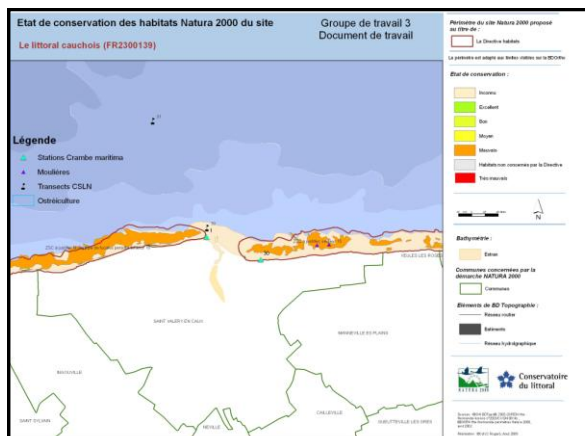
Communes concernées par le littoral cauchois

Haute-Normandie

Projet de loi

Veuillettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009







Discussion sur les premiers éléments du patrimoine naturel



Veulettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



4 Recueil des usages du territoire pour le diagnostic socio-économique

Objectif : avoir votre perception du territoire pour amender le diagnostic socio-économique en permettant l'expression de chacun

Quels usages du territoire ?

Exemples de réponse : types de loisirs, type d'activités professionnelles mais aussi plus spirituelle ou artistique etc.

Territoire : celui du groupe de travail dans les limites du périmètre.

Modalités :

- Rassembler les éléments de diagnostic et valider par le groupe.



Veulettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



Ensuite,

Vos idées et une collaboration avec les représentants d'usagers et des professions vont permettre d'élaborer le diagnostic socio-économique



Veulettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009



5 Perspectives, suites

Poursuite des réunions bilatérales (acteurs, élus)

Élaboration de l'état des lieux scientifique et socio-économique et transmission au groupe de travail pour compléments, corrections et avis.

Réunion du groupe de travail début 2010 pour une réflexion sur l'état des lieux, les enjeux et les orientations de gestion.



Veulettes-sur-Mer, mercredi 7 octobre 2009

Pour Natura 2000

Elise RENAULT
Chargée de mission Natura 2000
1 rue Pémagnie BP546 14037 CAEN Cedex
02-31-15-30-93

e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Pour des renseignements sur le Conservatoire du littoral
02-31-15-30-90 – normandie@conservatoire-du-littoral.fr

Site Natura 2000 Littoral cauchois
**Compte-rendu de la première réunion du groupe
de travail n°4 : de Quiberville au Tréport**
21 Octobre 2009 – Ville de Dieppe

Etaient présents (20) :

M.	AVENEL Jean-Paul	Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture
Mme	BERTON Karine	Communauté d'agglomération de Dieppe
Mme	BOUCHER Nolwenn	ESTRAN
Mme	BOURDET Michèle	Association Nationale des coureurs de grèves
M.	CAMUSET Jacques	yacht club du Tréport
Mme	CLEMENT Estelle	Département 76
M.	COQUATRIX Eric	Fédération de chasse 76
M.	COURTIN Freddy	APECPY
M.	FERON Jérôme	Armateur
M.	LETHU	Fédération des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France
M.	MARCASSIN Patrick	Fédération des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France
M.	MARTIN Patrick	Maire de Biville-sur-Mer
M.	PHILIPPEAU Aurélie	Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie
M.	POIRIER Vincent	Naturaliste
Mme	ROUZAUD Martine	Haute-Normandie Nature Environnement
M.	SAVARY Manuel	Section régionale conchylicole
M.	TAVERNIER Eric	Maire adjoint de Dieppe
M.	WESSBERGE Eric	Groupe Ornithologique Normand
M.	LEYMARIE Régis	Délégué adjoint délégation Normandie Conservatoire du littoral
Mme	RENAULT Elise	Chargée de mission Natura 2000 Conservatoire du littoral

Etait excusé :

M. SCHNEIDER Denis CNPE Penly

Objet : Réunion du groupe de travail du site d'importance communautaire Littoral cauchois

Rappel

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a été désigné par l'Etat comme opérateur, comme pour 14 autres sites Natura 2000 en Basse-Normandie, pour la démarche d'élaboration du document d'objectifs Littoral cauchois. Cette mission se rajoute à son action d'acquisition foncière de terrains confiés à un gestionnaire (le Département en Seine-Maritime) dans le cadre de la préservation des littoraux, son cœur de métier.

Site d'importance communautaire Littoral cauchois

La démarche d'élaboration du document d'objectifs ou plan de gestion a débuté le 26 juin dernier par l'installation du comité de pilotage présidé par le préfet de département et le préfet maritime.

Dans le cadre de la concertation le groupe de travail se réunira encore deux fois en parallèle des comités de pilotage. L'ensemble des personnes ou structures du territoire peuvent donner un avis, apporter des remarques afin de contribuer à l'élaboration du document de gestion. Vous avez répondu présents et les échanges ont été nombreux pour cette première rencontre et permettront de construire un document au plus près des réalités de terrain.

La prochaine réunion du groupe de travail aura pour objet la présentation de l'état des lieux, du périmètre et des orientations de gestion avant la validation de ces éléments en comité de pilotage. Vous recevrez avant ce rendez-vous la proposition écrite.

Comme convenu en réunion, nous vous incitons à nous contacter dès à présent pour apporter les informations nécessaires à l'élaboration du document d'objectifs sans attendre la prochaine réunion du groupe de travail.

1 Ouverture de la séance par Eric tavernier, maire adjoint de Dieppe

2 Présentation du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie, délégué adjoint du Conservatoire du littoral, délégation Normandie.

Régis Leymarie présente les modalités de l'intervention, en quelques chiffres clef, du Conservatoire du littoral en Normandie ainsi que son rôle d'opérateur Natura 2000.

Cf. Présentation ci-jointe

3 Présentation de la démarche Natura 2000 et du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault présente la délimitation actuelle du site Natura 2000, l'objectif du site, l'état d'avancement de la démarche, le calendrier de travail ainsi que le rôle et l'organisation des groupes de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

4 Présentation des premiers éléments du patrimoine naturel et de l'ajustement du périmètre par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault, après quelques définitions, décrits les éléments de diagnostic actuel du patrimoine naturel d'importance communautaire du site. Sur cette base, quelques ajustements de périmètre sont proposés au groupe de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

Freddy Courtin informe de la présence d'une station à Choux marin, qui ne semble pas être cartographiée, à Criel-sur-Mer. Il se demande si le transfert mécanique de galet n'a pas un impact sur les stations à Chou marin. Il pose également la question de la délimitation du périmètre en haut de falaise.

Eric Tavernier s'interroge sur la dynamique des stations à Choux marin compte tenu de la dynamique des galets sur le littoral cauchois.

Michèle Bourdet demande au Conservatoire du littoral si les Choux marin colonisent rapidement ou non le support de galet.

Eric Wessberge s'étonne que le Pavot cornu ne soit pas pris en compte dans Natura 2000.

Elise Renault précise qu'un habitat Natura 2000 est composé d'un substrat et de plusieurs espèces. On parle communément de l'habitat à choux marin (on ne détaille pas les habitats dans le groupe de travail) et le Pavot cornu fait parti des espèces qui l'accompagnent.

Eric Tavernier informe que des essais de réintroduction par plantations ont été réalisés pour une espèce de Chou il y a 10 ans par la ville de Dieppe entre la route du transmanche et Puys. Il constate une augmentation des algues vertes et un ensablement sur le littoral cauchois qui semble être dû (cf. étude de Julien Guerrero), pour le sable, au relargage de celui présent en baie de Seine par l'intermédiaire des courants.

Nolwenn Boucher informe que 3 des résurgences présentes sur l'ensemble du platier sont suivies par l'association Estran et que les données sont transmises à l'Agence de l'eau.

Freddy Courtin constate également des algues vertes dans le périmètre Natura 2000 à Criel sur Mer.

Eric Tavernier précise qu'il n'y a pas d'étude sur les algues vertes et que ce serait bien de développer avec l'agence de l'eau ce type d'information.

Nolwenn Boucher ne connaît pas d'autres sites analysés dans le secteur.

Suite à la question posée par **Elise Renault** concernant la probabilité d'un prélèvement « sauvage » d'algues, **Eric Tavernier** répond que l'association Estran demande aux affaires maritimes de prélever une quantité faible d'algues pour ces aquariums et qu'il ne semble pas y avoir de prélèvement en quantité importante. Il y a une interdiction de ramasser le Fucus au niveau du port du Tréport.

Freddy Courtin informe de la présence de 3/4 individus de Grand Dauphin au Tréport pour compléter les données existantes.

Eric Wessberg a observé le Globicéphale noir.

Martine Rouzaud évoque l'ONEMA pour bénéficier des données sur les espèces de poissons amphihalins. L'Onema fait des études sur les fleuves côtiers notamment l'Yères qui possède un document d'objectifs et il y a des aménagements des obstacles pour rétablir la libre circulation des poissons. Elle évoque les projets d'estuarisation des fleuves côtiers haut-normands.

Vincent Poirier constate qu'il n'a pas été évoqué les chiroptères dans ce groupe de travail or des données existent dans des cavités au Tréport au niveau du funiculaire.

Elise Renault propose de récupérer ces données afin de les prendre en compte dans l'ajustement du périmètre.

Eric Wessberg demande au Conservatoire du littoral pourquoi les oiseaux sont exclus des données patrimoniales.

Patrick Martin demande si les deux Directives ne feront pas l'objet d'un seul document d'objectifs.

Régis Leymarie répond que la délimitation de la Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux, Natura 2000 en mer) est en cours et qu'il n'y a pas d'opérateur désigné à ce jour. Il y aura donc deux documents d'objectifs.

Nolwenn Boucher demande si une certaine espèce de puce de mer n'est pas éligible à Natura 2000.

Elise Renault lui répond qu'aucune puce de mer n'est éligible sur le site littoral cauchois.

Eric Wessberg demande si l'on prend en compte dans le document d'objectifs les pelouses à orchidées comme celles présentes au niveau du Chien neuf.

Elise Renault et Aurélie Philippeau précisent que les pelouses à orchidées ne sont pas typiques sur le littoral cauchois et que de belles pelouses sèches sont mieux représentées sur les coteaux calcaires de la Seine par exemple. Les espèces des pelouses sèches constituent par contre une originalité ou une spécificité des pelouses aérohalines du littoral du pays de Caux qu'il faut prendre en compte. Les espèces de pelouses sèches et les orchidées se développent quand le milieu n'est plus soumis aux conditions de vent et d'embruns. Ces orchidées seront prises en compte dans la gestion.

5 Discussion autour des activités socio-économiques du site et aux alentours

Elise Renault propose au groupe de travail de lister de manière exhaustive les activités socio-économiques afin d'intégrer ces éléments au diagnostic du document d'objectifs.

Discussions

Randonnée

Pêche

Pêche de plaisance. La pêche de plaisance se fait loin de l'estran dans les 300mètres. Il y a une réglementation.

Pêche à pied. Il y a 10 filets fixes déclarés dans le secteur (**Eric Tavernier**). La pêche par le prélèvement de la ressource en bouquet peut avoir un impact sur le phoque veau-marin.

Scooter des mers

Départ de Quiberville et Dieppe.

Quad en haut de falaise

Char à voile sur les plages de sable

Conchyliculture

L'étude du potentiel de développement de la conchyliculture à l'échelle du département réalisée par le département de Seine-Maritime par Guillaume Pain a été rendue (**Eric Tavernier**). Les éléments environnementaux et économiques doivent être pris en compte et dans la Somme une étude identique est menée (**Manuel Savary**). Les pieux en polypropylène sont à l'étude, ils ne sont pas utilisés en France (**Eric Tavernier**)

Ramassage de galets. L'activité n'existe plus

Chasse

Eric Coquatrix évoque une faible pression de chasse sur les grèves. Une partie du site est en réserve de chasse (de la buse de la plage de Criel sur Mer à Penly). La chasse sur le Domaine public maritime s'exerce surtout en Baie de Seine.

Décharge

Il y a une vallée qui a été comblée par une décharge entre Biville-sur-Mer et Belleville-sur-Mer. **Patrick Martin** s'interroge sur la réglementation de ces décharges et leur interdiction ou non. **Martine Rouzaud** propose de se servir de Natura 2000 pour restaurer ces décharges. **Eric Tavernier** constate que personne ne veut prendre le risque d'évacuer ce qui a été enfoui.

Régis Leymarie propose de présenter en annexe dans le document d'objectifs la carte des décharges réalisée par l'ex-DRIRE (DREAL). Des opérations de suivi sont réalisées mais l'instabilité est telle que l'on ne peut les évacuer.

Ramassage des déchets

L'association Estran ramasse les déchets sur les plages, les équipes n'ont pas le droit de circuler sous falaises. Les données de collectes peuvent être récupérées auprès des associations Aquacaux et Estran (**Nolwenn Boucher**). **Eric Tavernier** informe que les résultats de collectes sont donnés à l'organisme européen OSPAR qui agit pour la préservation de l'environnement marin de l'atlantique du Nord Est.

Parapente

Kayak de mer

ULM

Ancien terrain de cross

Rave party

Agriculture

Il y a le constat d'un ruissellement accru sous l'effet de la conversion des prairies en maïs (**Eric Tavernier**). On constate une diminution de surfaces en herbe (**Martine Rouzaud**). Il n'y a pas de déprise agricole globalement (**Jean-Paul Avenel**).

Aménagement des ports

L'allongement des jetées au niveau des ports pour leur sécurisation par exemple à Dieppe modifie l'aspect de l'estran (**Eric Tavernier**). Les aménagements des digues et jetées ont une incidence sur les falaises et la protection de certains secteurs entraînent la dégradation d'autres par la modification de la protection des falaises par un cordon de galet.

Remarque

-Il serait intéressant de faire un suivi du retour à l'état sauvage des terrains de Criel-sur-Mer en haut de falaise du à l'expropriation dans le cadre de la loi Barnier.

-Pour répondre au groupe de travail, la région Nord Pas de Calais abrite deux sites Natura 2000 côtiers « estuaires et littoral Picard » (Baie de Somme et Baie d'Authie), « Baie de Canche et couloir des 3 estuaires »

6 Présentation du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Les membres du groupe de travail sont invités par Elise Renault lui relayer d'ici le prochain groupe de travail du printemps prochain, les éléments nécessaires à établir le diagnostic socio-économique et compléter celui du patrimoine naturel.

Cf. Présentation ci-jointe

Fin de séance

Régis Leymarie remercie les membres du groupe pour leur participation active en espérant que d'autres membres participent notamment les élus et les acteurs non représentés lors de cette première rencontre. Il remercie également ESTRAN, cité de la mer pour la mise à disposition de la salle.

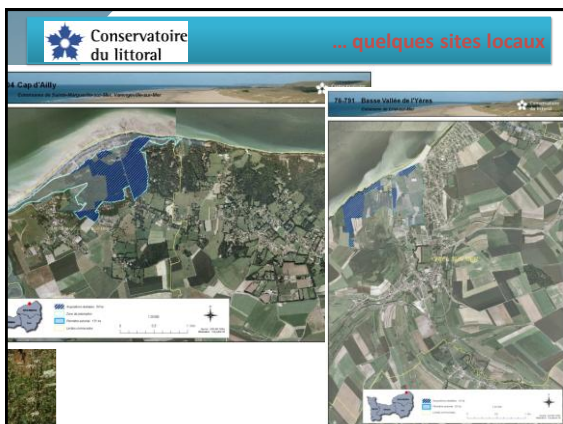
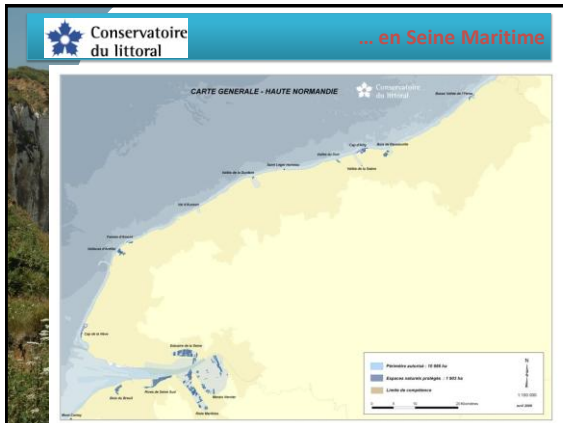
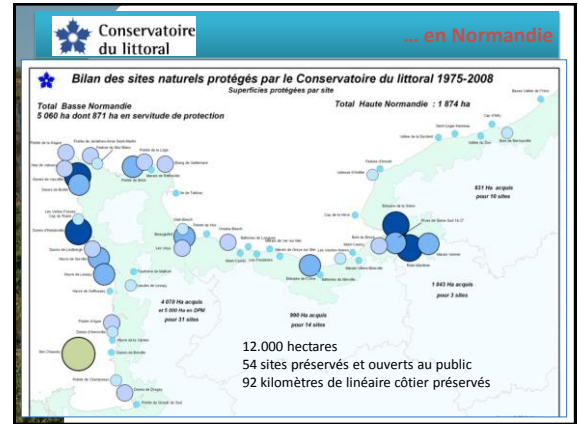
Conservatoire du littoral

Élaboration du document d'objectifs Natura 2000

« Littoral cauchois »

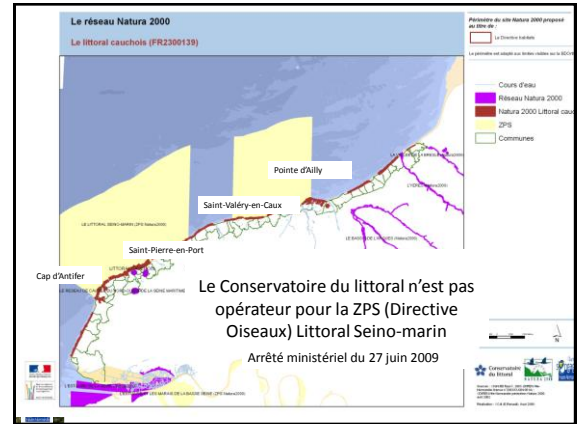
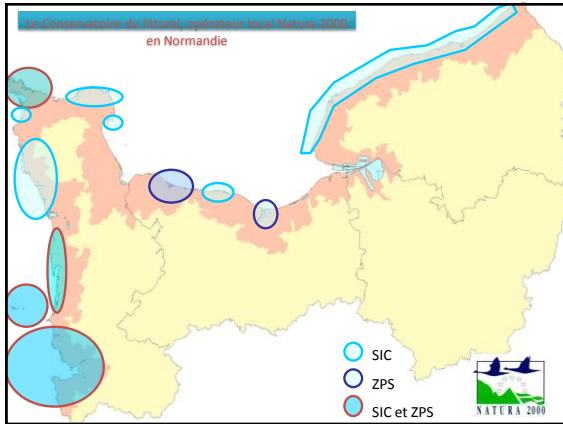
1^{ère} réunion du groupe de travail Littoral 4
« De Quiberville au Tréport »

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009



Le rôle de l'opérateur local

- Vérifier la pertinence des limites du site et définir l'état de conservation des habitats.
- Définir les mesures contractuelles à proposer pour atteindre les objectifs de conservation.
- Assurer et animer la concertation avec les acteurs locaux.
- Procéder à la rédaction du document d'objectifs présenté à l'approbation du comité de pilotage.

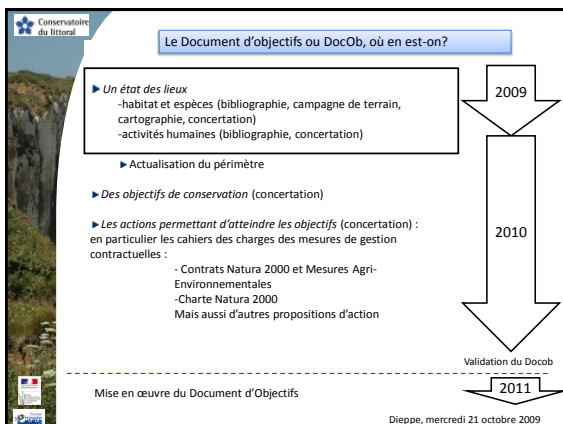
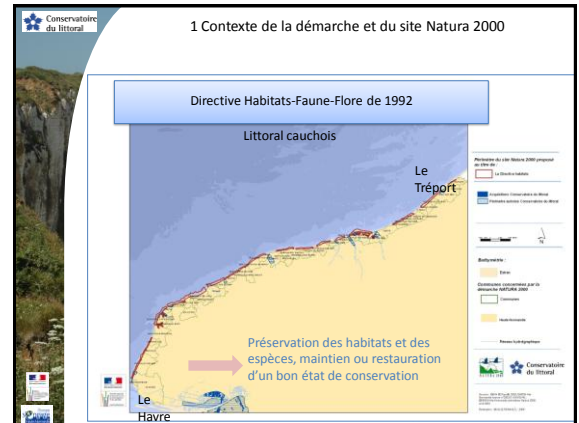


Conservatoire du littoral

Proposition d'ordre du jour

- 1 Contexte de la démarche et du site Natura 2000
- 2 Objectifs, organisation et rôle du groupe de travail.
- 3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel.
- 4 Echange sur les usages du site.
- 5 Perspectives, suites

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009



Conservatoire du littoral

Etat d'avancement de la démarche

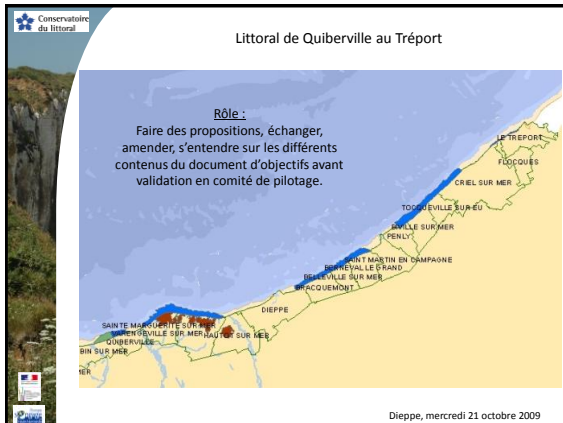
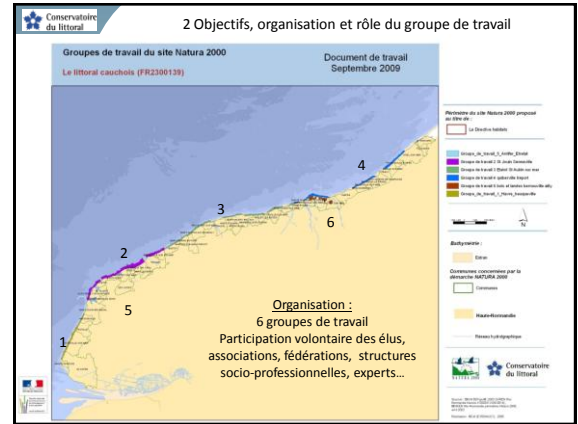
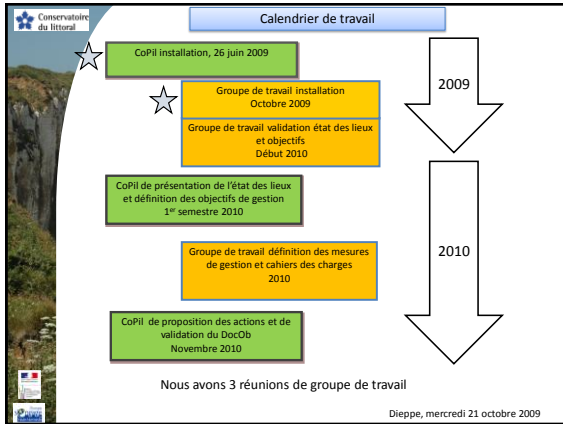
Réunion de lancement du comité de pilotage le 26 juin dernier

Phase d'information : réunions bilatérales et entretiens téléphoniques avec les scientifiques, les élus, les représentants d'utilisateurs du littoral cauchois.

Phase de collecte des données existantes auprès des experts, élus, professionnels

Phase de terrain : cartographie du patrimoine naturel du littoral cauchois

Dieppe, mercredi 21 octobre



Aujourd'hui ,

objectifs de notre groupe :
Discussion autour des premiers
éléments du diagnostic du patrimoine
naturel
Echange autour des usages du site pour
le diagnostic socio-économique

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009

**3 Discussion autour des premiers éléments de
diagnostic du patrimoine naturel**

Habitat Natura 2000
Habitat naturel d'intérêt communautaire c'est-à-dire mentionné dans les
annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore.
Il est composé des conditions de milieux (sol, climat...) et d'espèces

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : en danger de disparition,
responsabilité particulière.

Habitat d'espèce
Le ou les milieux nécessaire(s) au maintien de la population.
Exemple, *espèce animale* : lieu de reproduction, d'alimentation, lieu de
repos...

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009

L'état des lieux scientifique
inventaire et cartographie des habitats, espèces et habitats
d'espèces Natura 2000,
définition de leur état de conservation
et des menaces
dégager les enjeux de conservation

Dieppe, mercredi 21 octobre

Conservatoire du littoral

Collaboration avec les scientifiques et détenteurs de données naturalistes : Fédération des chasseurs, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conseil général de Seine-Maritime, Groupe Mammalogique Normand, Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Groupe Ornithologique Normand, naturalistes, Plongeurs de Normandie, Universités...

Travail de terrain

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009

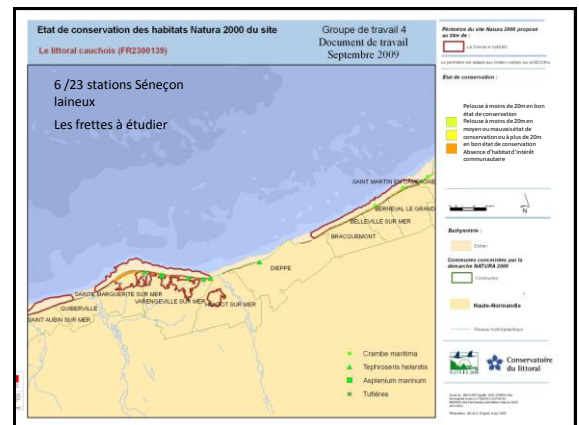
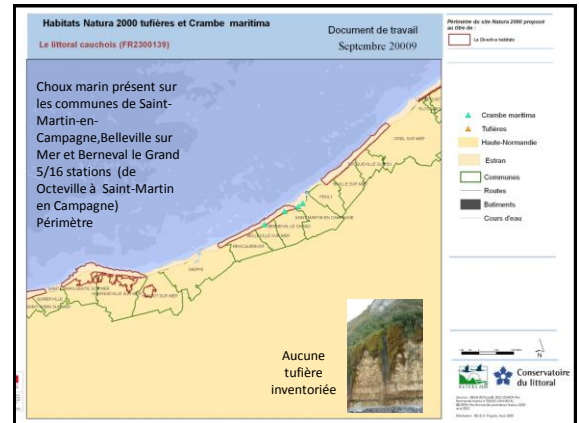
Conservatoire du littoral

Des enjeux écologiques ...

Un littoral cauchois riche

...Des habitats d'intérêt communautaire
...Des espèces d'intérêt communautaire

Dieppe, mercredi 21 octobre



 4 Recueil des usages du territoire pour le diagnostic socio-économique

Objectif : avoir votre perception du territoire pour amender le diagnostic socio-économique en permettant l'expression de chacun

Quels usages du territoire ?

Territoire : celui du groupe de travail dans les limites du périmètre.

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009

 Ensuite,

Vos idées et une collaboration avec les représentants d'usagers et des professions vont permettre d'élaborer le diagnostic socio-économique

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009

 5 Perspectives, suites

Poursuite des réunions bilatérales (acteurs, élus)

Élaboration de l'état des lieux scientifique et socio-économique et transmission au groupe de travail pour compléments, corrections et avis.

Réunion du groupe de travail début 2010 pour une réflexion sur l'état des lieux, les enjeux et les orientations de gestion.

Dieppe, mercredi 21 octobre 2009

Pour Natura 2000

Elise RENAULT
Chargée de mission Natura 2000
1 rue Pémagnie BP546 14037 CAEN Cedex
02-31-15-30-93

e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Pour des renseignements sur le Conservatoire du littoral
02-31-15-30-90 – normandie@conservatoire-du-littoral.fr



Etaient présents (15) :

M.	AUBER François	Maire de Saint-Jouin-Bruneval
M.	CALAIS Luc	Groupe Ornithologique Normand
M.	DARDENNE Bernard	Association milieux, biodiversité, et préservation des espaces naturels de Haute-Normandie
M.	FAHONNEL Daniel	Mairie de la Poterie Cap d'Antifer
M.	LETHUILLIER Cyriaque	Conseiller municipal La Poterie Cap d'Antifer
M.	MEYNIER Michel	ECOREFE
M.	OUF Joël	CARDERE
M.	PAILLETTE Gérard	Maire de la Poterie-Cap d'Antifer
M.	RAGOT Jacques	Naturaliste
Mme	RAGOT Monique	Naturaliste
M.	REJET Bruno	Mairie du Tilleul
Mme	ROUZAUD Martine	Haute-Normandie Nature Environnement
M.	THIEBAULT Damien	Département 76
M.	LEYMARIE Régis	Délégué adjoint délégation Normandie Conservatoire du littoral
Mme	RENAULT Elise	Chargée de mission Natura 2000 Conservatoire du littoral

Etaient excusés :

M.	CHENY Jean-François	Office National des forêts
M.	LECHEVALIER Claude	Association milieux, biodiversité, et préservation des espaces naturels de Haute-Normandie
M.	Yannick JACOB	Groupe Ornithologique Normand
M.	Thierry VINCENT	Plongeurs Naturalistes de Normandie

Objet : Réunion du groupe de travail du site d'importance communautaire Littoral cauchois**Rappel****Le Conservatoire du littoral**

Le Conservatoire du littoral a été désigné par l'Etat comme opérateur, comme pour 14 autres sites Natura 2000 en Basse-Normandie, pour la démarche d'élaboration du document d'objectifs Littoral cauchois. Cette mission se rajoute à son action d'acquisition foncière de terrains confiés à un gestionnaire (le Département en Seine-Maritime) dans le cadre de la préservation des littoraux, son cœur de métier.

Site d'importance communautaire Littoral cauchois

La démarche d'élaboration du document d'objectifs ou plan de gestion a débuté le 26 juin dernier par l'installation du comité de pilotage présidé par le préfet de département et le préfet maritime.

Dans le cadre de la concertation le groupe de travail se réunira encore deux fois en parallèle des comités de pilotage. L'ensemble des personnes ou structures du territoire peuvent donner un avis, apporter des remarques afin de contribuer à l'élaboration du document de gestion. Vous avez répondu présents et les échanges ont été nombreux pour cette première rencontre et permettront de construire un document au plus près des réalités de terrain.

La prochaine réunion du groupe de travail aura pour objet la présentation de l'état des lieux, du périmètre et des orientations de gestion avant la validation de ces éléments en comité de pilotage. Vous recevrez avant ce rendez-vous la proposition écrite.

Comme convenu en réunion, nous vous incitons à nous contacter dès à présent pour apporter les informations nécessaires à l'élaboration du document d'objectifs sans attendre la prochaine réunion du groupe de travail.

1 Ouverture de la séance par Gérard Paillette, maire de La Poterie-Cap-d'Antifer

2 Présentation du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie, délégué adjoint du Conservatoire du littoral, délégation Normandie.

Régis Leymarie présente les modalités de l'intervention, en quelques chiffres clef, du Conservatoire du littoral en Normandie ainsi que son rôle d'opérateur Natura 2000.

Cf. Présentation ci-jointe

3 Présentation de la démarche Natura 2000 et du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault présente la délimitation actuelle du site Natura 2000, l'objectif du site, l'état d'avancement de la démarche, le calendrier de travail ainsi que le rôle et l'organisation des groupes de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

4 Présentation des premiers éléments du patrimoine naturel et de l'ajustement du périmètre par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault, après quelques définitions, décrits les éléments de diagnostic actuel du patrimoine naturel d'importance communautaire du site. Sur cette base, quelques ajustements de périmètre sont proposés au groupe de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

Jacques Ragot propose de prendre en compte les basse-vallées dans le périmètre Natura 2000.

François Auber interroge le Conservatoire du Littoral sur le rôle effectif du groupe de travail si finalement le comité de pilotage décide. Il s'inquiète de savoir comment on va gérer l'interstice de Saint-Jouin-Bruneval au droit duquel on va proposer une extension du périmètre Natura 2000 car il y a un groupe de travail avant la digue du port d'Antifer et un après. Il interroge le Conservatoire du Littoral pour savoir des doléances écrites peuvent être adressées à l'opérateur.

Régis Leymarie précise à Jacques Ragot que le Conservatoire du littoral rassemblera l'ensemble des données qui lui seront proposées pour les prendre en compte dans le document d'objectifs. En tant qu'opérateur, le Conservatoire du littoral assure la concertation via de nombreuses réunions bilatérales (élus...), thématiques (chasse, agriculture), et des groupes de travail afin de produire un diagnostic partagé qui sera présenté au comité de pilotage.

Joël Ouf propose d'intégrer au périmètre les pelouses aérohalines de la vailleuse de Bruneval

Cyriaque Lethuillier propose de donner des informations naturalistes afin de proposer des secteurs en arrière-littoral de la falaise d'Amont.

Damien Thiébault propose d'ajouter la forêt de ravin d'Eletot au périmètre Natura 2000

Elise Renault, pour répondre à l'ensemble des interventions précédentes, confirment que l'ensemble de l'argumentaire scientifique sera rassemblé afin de proposer au groupe de travail dans un premier temps et au comité de pilotage dans un second temps, un nouveau périmètre cohérent. Elle rappelle que cet argumentaire est strictement lié aux habitats et espèces d'intérêt communautaire (listés dans les annexes de la Directive). Ceci concerne notamment la prise en compte de la vailleuse d'Eletot pour sa forêt de ravin, les pelouses aérohalines qui sont présentes en front de falaises et qui s'insèrent sur les versants de certaines vailleuses.

Jacques Ragot évoque la dissociation faite entre les différents dossiers port 2000, port méthanier et la dégradation de l'environnement observée en Seine-Maritime sans que l'on agisse vraiment.

Martine Rouzaud répond à Jacques Ragot en indiquant que Natura 2000 est un outil limité peut-être insatisfaisant mais que sa faible efficacité représente déjà quelque chose de positif. Elle propose de travailler en amont et évoque les différents leviers à actionner en complément comme les trames vertes et bleues.

Régis Leymarie rappelle que le groupe de travail est un espace de concertation permettant d'évoquer les problématiques locales. Il rappelle également la nécessité du Conservatoire du littoral, pour pouvoir rédiger un

diagnostic complet satisfaisant le groupe de travail de réunir les données scientifiques, naturalistes et documents existants.

Jacques Ragot trouve qu'actuellement on ne respecte pas les trames écologiques comme par exemple le site Natura 2000 en mer coupé au droit de Veulettes-sur-Mer et les interruptions du périmètre littoral cauchois.

François Auber ne comprends pas pourquoi les corridors écologiques ne sont pas intégrés dans Natura 2000 (notamment Natura 2000 en mer). Il s'interroge sur le temps qu'il s'est écoulé sans la mise en œuvre d'actions depuis la désignation du périmètre littoral cauchois.

Régis Leymarie insiste sur le fait que l'ajustement du périmètre fait partie des missions de l'opérateur et du groupe de travail.

Jacques Ragot demande au Conservatoire du littoral à quel moment les expertises seront faites ?

Régis Leymarie indique que des délais sont donnés par la DREAL aujourd'hui pour l'élaboration du document d'objectifs mais que des études complémentaires du Conservatoire botanique National de Bailleul peuvent être commanditées lors de la mise en œuvre du document d'Objectifs et également un suivi du document d'objectif sera réalisé dans quelques temps. Il évoque l'action concrète du Conservatoire du littoral dans la protection des espaces naturels et évoque l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral de la vailleuse d'Antifer sur la commune de La Poterie Cap d'Antifer et Saint-Jouin-Bruneval.

Gérard Paillette confirme cette extension sur sa commune en relevant que le conseil municipal a été unanime pour cette extension.

François Auber propose, pour participer à la démarche, de transmettre au Conservatoire du littoral l'étude environnementale terre/mer obligatoire demandée pour le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Jouin-Bruneval.

Damien Thiébault indique que le comité de pilotage vote le périmètre lors de sa tenue.

Jacques Ragot demande à nouveau l'intégration des basse-vallées, Sâane, Dun, dans le périmètre Natura 2000, notamment les milieux saumâtres plus sensibles que les vailleuses. Il parle d'une incohérence du site Littoral Cauchois.

Elise Renault indique que la question a été précédemment posée aux services de l'Etat. Les basse-vallées concernent des habitats patrimoniaux qui n'ont pas fait l'objet de la désignation de ce site Natura 2000 Littoral Cauchois. Il existe trois sites Natura 2000 spécifiques aux cours d'eau côtiers : l'Yères, la vallée de la Bresle, le bassin de l'Arques.

Cyriaque Lethuillier remarque que Natura 2000 est un réseau, que le grenelle de l'environnement s'oriente vers les trames vertes et bleues et que l'ensemble des terrains pourraient être concernés pour la préservation de la biodiversité.

Martine Rouzaud insiste sur le fait que les données environnementales doivent être mises à la disposition du public car ces données sont produites pour la plupart avec de l'argent public.

Bernard Dardenne informe de l'observatoire de la biodiversité mis en place par la région Haute-Normandie.

Damien Thiébault rappelle le partenariat de la région avec les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime ainsi que de l'Etat dans cet observatoire émanant de la Directive Inspire (2007/2/CE) entrée en vigueur le 15 mai 2007 favorisant la production, l'échange et la mise à disposition de données environnementales au sens large au niveau de l'Europe.

Bernard Dardenne informe de la présence quasi avérée de l'écaille chinée, espèce de papillon de lisière ayant pour prédilection les ajoncs et l'eupatoire chanvrine.

Cyriaque Lethuillier indique plusieurs données naturalistes : la mare à tritons crêté présente vers la vailleuse du fourquet, la circulation des chiroptères dans la vailleuse d'Etigue (haies, blockhaus, ferme...), l'étude du département sur les chiroptères de la vailleuse d'Antifer, le réseau de mares à maintenir.

Elise Renault propose de localiser précisément cette mare du Fourquet afin de mesurer si elle peut être proposée au périmètre et se propose d'intégrer dans le document d'Objectifs les données complémentaires sur les chiroptères. (Les vailleuses d'Etigue et du Fourquet ne font ressortir aucun habitat natura 2000 sauf les pelouses aérohalines en haut de falaise, il est proposé de les enlever du site si des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ne sont pas mentionnés dans le diagnostic)

Martine Rouzaud propose d'inciter les agriculteurs à se convertir leur mode de production en agriculture biologique.

Damien Thiébault demande au Conservatoire du littoral d'intégrer les pelouses calcicoles d'Eletot à la liste des habitats éligible pour le site Natura 2000.

Elise Renault répond à damien thiébault que l'habitat présent à Eletot même si il est intéressant au niveau patrimonial avec ses orchidées et autres espèces des pelouses calcicoles ne semble pas éligible car il n'est pas typique sur le littoral cauchois.

Cyriaque Lethuillier porte à connaissance une étude « Bilan écologique » de Michel Lerond de 1994

Contact Natura 2000 : Elise RENAULT, 1 rue Pémagnie 14037 CAEN, 02-31-15-30-93. e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Contact Conservatoire du littoral : Régis Leymarie, 02-31-15-30-90

5 Discussion autour des activités socio-économiques du site et aux alentours

Elise Renault propose au groupe de travail de lister de manière exhaustive les activités socio-économiques afin d'intégrer ces éléments au diagnostic du document d'objectifs.

Discussions

Activité naturaliste

Réserve ornithologique

Cueillette

Chasse

Chasse aux étourneaux

Exploitation forestière

(bois de chauffage, une partie de la valleuse d'Antifer soumise au régime forestier)

Promenade/randonnée (GR21 entre Antifer et Etigues)

Tourisme

(7 entrées pour la valleuse Antifer, proche d'Etretat, 130000 visiteurs)

Agriculture

(Problématique des intrants agricoles, apparition de ronces et de plantes nitrophiles)

Evacuation des eaux usées par les valleuses/ravinement

Décharges

6 Présentation du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Les membres du groupe de travail sont invités par Elise Renault lui relayer d'ici le prochain groupe de travail du printemps prochain, les éléments nécessaires à établir le diagnostic socio-économique et compléter celui du patrimoine naturel.

Cf. Présentation ci-jointe

Fin de séance

Régis Leymarie remercie les membres du groupe pour leur participation active en espérant que d'autres membres participent notamment les élus et les acteurs non représentés lors de cette première rencontre. Il remercie également Monsieur Gérard Paillette, maire de la commune, pour la mise à disposition de la salle.

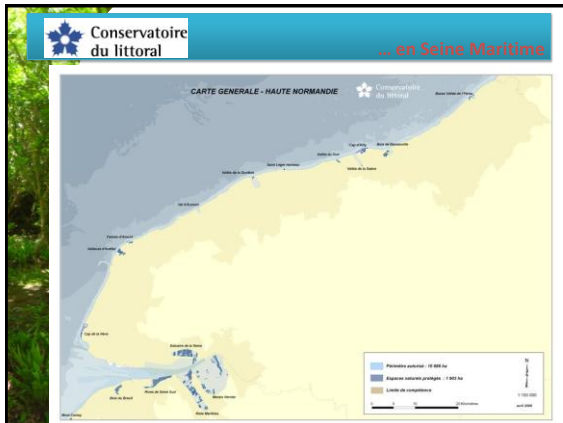
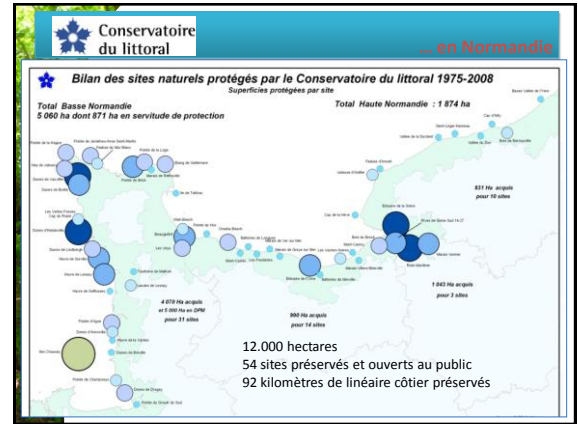
Conservatoire du littoral

Élaboration du document d'objectifs Natura 2000

« Littoral cauchois »

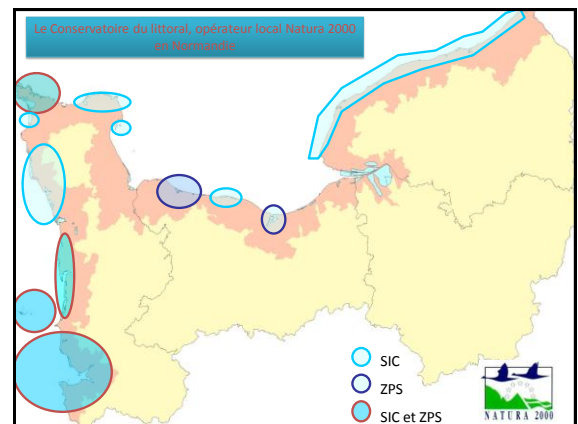
1^{ère} réunion du groupe de travail des valleuses

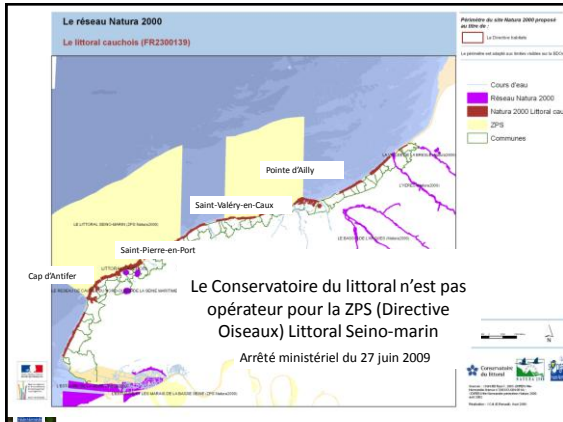
« Antifer - Etretat »



Le rôle de l'opérateur local

- Vérifier la pertinence des limites du site et définir l'état de conservation des habitats.
- Définir les mesures contractuelles à proposer pour atteindre les objectifs de conservation.
- Assurer et animer la concertation avec les acteurs locaux.
- Procéder à la rédaction du document d'objectifs présenté à l'approbation du comité de pilotage.



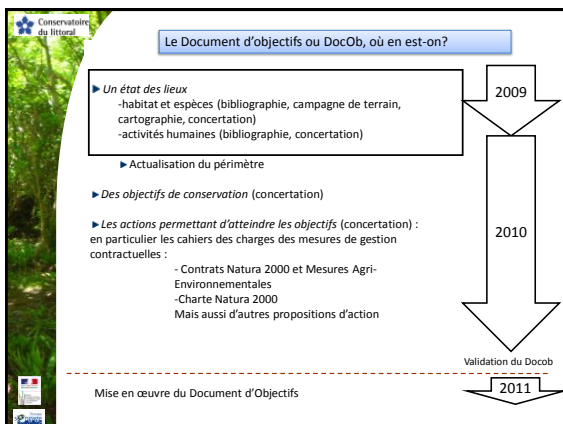
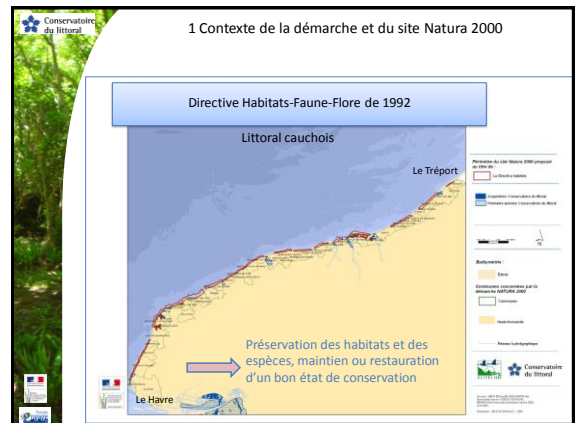


Proposition d'ordre du jour

- 1 Contexte de la démarche et du site Natura 2000
- 2 Objectifs, organisation et rôle du groupe de travail.
- 3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel.
- 4 Echange sur les usages du site.
- 5 Perspectives, suites

Proposition d'ordre du jour

- 1 Contexte de la démarche et du site Natura 2000
- 2 Objectifs, organisation et rôle du groupe de travail.
- 3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel.
- 4 Echange sur les usages du site.
- 5 Perspectives, suites



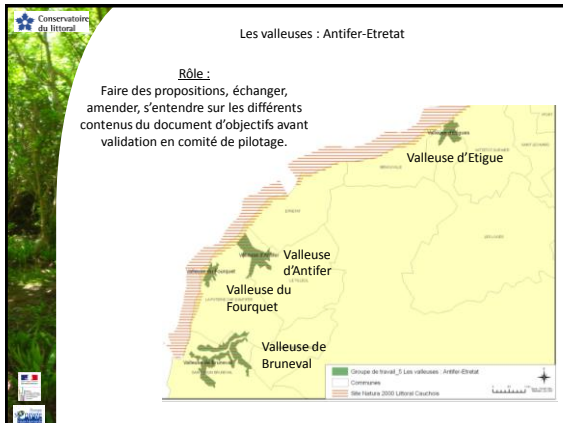
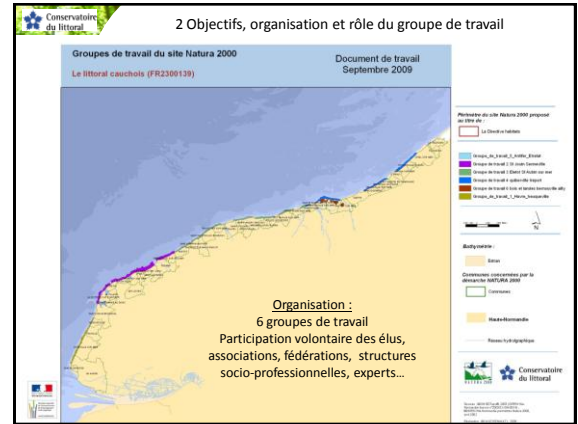
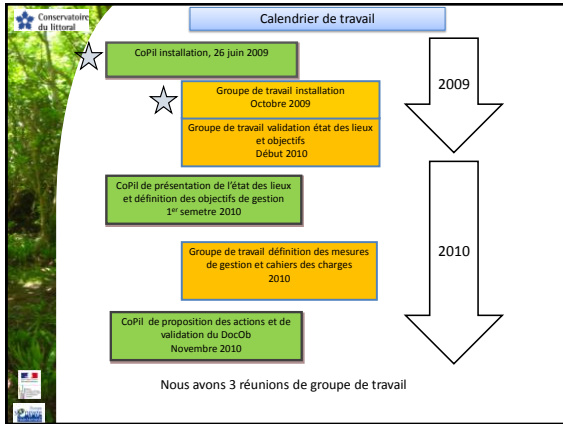
Etat d'avancement de la démarche

Réunion de lancement du comité de pilotage le 26 juin dernier

Phase d'information : réunions bilatérales et entretiens téléphoniques avec les scientifiques, les élus, les représentants d'utilisateurs du littoral cauchois.

Phase de collecte des données existantes auprès des experts, élus, professionnels

Phase de terrain : cartographie du patrimoine naturel du littoral cauchois



Aujourd'hui ,

objectifs de notre groupe :
Discussion autour des premiers
éléments du diagnostic du patrimoine
naturel
Echange autour des usages du site pour
le diagnostic socio-économique

**3 Discussion autour des premiers éléments de
diagnostic du patrimoine naturel**

Habitat Natura 2000
Habitat naturel d'intérêt communautaire c'est-à-dire mentionné dans l'
annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore.
Il est composé des conditions de milieux (sol, climat...) et d'espèces

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : en danger de disparition,
responsabilité particulière.

Habitat d'espèce
Le ou les milieux nécessaire(s) au maintien de la population.
Exemple, *espèce animale* : lieu de reproduction, d'alimentation, lieu de
repos...

L'état des lieux scientifique
inventaire et cartographie des habitats, espèces et habitats
d'espèces Natura 2000,
définition de leur état de conservation
et des menaces
dégager les enjeux de conservation

Conservatoire
du littoral

Collaboration avec les scientifiques et détenteurs de données naturalistes : Fédération des chasseurs, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conseil général de Seine-Maritime, Groupe Mammalogique Normand, Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Groupe Ornithologique Normand, naturalistes, Plongeurs de Normandie, Universités...

Travail de terrain

Logo of the Conservatoire du littoral (blue flower icon) is visible in the top left corner.

Logos of the French Republic (coat of arms) and the European Union (stars) are visible in the bottom left corner.

Des enjeux écologiques ...

...Un habitat d'intérêt communautaire

...Des espèces d'intérêt communautaire

Forêt de ravin
à fougère scolopendre

[illegible][illegible]

Les espèces

Chauve-souris



Grand murin



Petit Rhinolophe

Annexe II



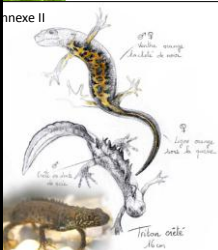
Grand Rhinolophe

Annexe IV

Murin à Moustaches
Murin de Daubenton
Oreillard roux
Murin de Natterer
Pipistrelle commune
Murin à oreilles échancrées

Amphibiens

Annexe II



Le Triton crêté

Source Cpie du Cotentin

Annexe IV

Alyte accoucheur,
Crapaud calamite,
Grenouille agile,
Grenouille de Lessona



Insectes

Lucane cerf-volant,



Ecaille chinée



4 Recueil des usages du territoire pour le diagnostic socio-économique

Objectif : avoir votre perception du territoire pour amender le diagnostic socio-économique en permettant l'expression de chacun

Quels usages du territoire ?

Territoire : celui du groupe de travail dans les limites du périmètre.

Ensuite,

Vos idées et une collaboration avec les représentants d'usagers et des professions vont permettre d'élaborer le diagnostic socio-économique



5 Perspectives, suites

Poursuite des réunions bilatérales (acteurs, élus)

Élaboration de l'état des lieux scientifique et socio-économique et transmission au groupe de travail pour compléments, corrections et avis.

Réunion du groupe de travail début 2010 pour une réflexion sur l'état des lieux, les enjeux et les orientations de gestion.



Pour Natura 2000

Elise RENAULT
Chargée de mission Natura 2000
1 rue Pémagne BP546 14037 CAEN Cedex
02-31-15-30-93

e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Pour des renseignements sur le Conservatoire du littoral
02-31-15-30-90 – normandie@conservatoire-du-littoral.fr





Conservatoire
du littoral

Site Natura 2000 Littoral cauchois

Compte-rendu de la première réunion du groupe de travail n°6 bois et landes : Ailly- Bernouville

19 octobre 2009 – Commune de Sainte-Marguerite-sur-mer



Etaient présents (13) :

M.	BAGOT Gaetan	Centre Régional de la Propriété Forestière
Mme	BERTON Karine	Communauté d'Agglomération de Dieppe
Mme	BOUCHER Nolwenn	ESTRAN
M.	CLERE Emmanuel	Amis des Sciences Naturelles
Mme	LAVAL Alexandra	Département 76
M.	LEBOULANGER Christophe	Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture
M.	LEMONNIER Stéphane	Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie
M.	MORISSET Hervé	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
M.	NEDELEC Jean-Yves	Maire de Sainte-Marguerite-sur-Mer
Mme	ROUZAUD Martine	Haute-Normandie Nature Environnement
M.	TAVERNIER Eric	Président de la Communauté d'Agglomération de Dieppe
M.	LEYMARIE Régis	Délégué adjoint délégation Normandie Conservatoire du littoral
Mme	RENAULT Elise	Chargée de mission Natura 2000 Conservatoire du littoral

Etaient excusés :

M.	FERCHAL Claude	Conseiller Municipal de Sainte-Marguerite-sur-Mer
M.	GALLIEN Fabrice	Groupe Ornithologique Normand

Objet : Réunion du groupe de travail du site d'importance communautaire Littoral cauchois

Rappel

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a été désigné par l'Etat comme opérateur, comme pour 14 autres sites Natura 2000 en Basse-Normandie, pour la démarche d'élaboration du document d'objectifs Littoral cauchois. Cette mission se rajoute à son action d'acquisition foncière de terrains confiés à un gestionnaire (le Département en Seine-Maritime) dans le cadre de la préservation des littoraux, son cœur de métier.

Site d'importance communautaire Littoral cauchois

La démarche d'élaboration du document d'objectifs ou plan de gestion a débuté le 26 juin dernier par l'installation du comité de pilotage présidé par le préfet de département et le préfet maritime.

Dans le cadre de la concertation le groupe de travail se réunira encore deux fois en parallèle des comités de pilotage. L'ensemble des personnes ou structures du territoire peuvent donner un avis, apporter des remarques afin de contribuer à l'élaboration du document de gestion. Vous avez répondu présents et les échanges ont été nombreux pour cette première rencontre et permettront de construire un document au plus près des réalités de terrain.

La prochaine réunion du groupe de travail aura pour objet la présentation de l'état des lieux, du périmètre et des orientations de gestion avant la validation de ces éléments en comité de pilotage. Vous recevrez avant ce rendez-vous la proposition écrite.

Comme convenu en réunion, nous vous incitons à nous contacter dès à présent pour apporter les informations nécessaires à l'élaboration du document d'objectifs sans attendre la prochaine réunion du groupe de travail.

1 Ouverture de la séance par Jean-Yves Nedelec, maire de Sainte-Marguerite-sur-Mer

2 Présentation du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie, délégué adjoint du Conservatoire du littoral, délégation Normandie.

Régis Leymarie présente les modalités de l'intervention, en quelques chiffres clef, du Conservatoire du littoral en Normandie ainsi que son rôle d'opérateur Natura 2000.

Cf. Présentation ci-jointe

3 Présentation de la démarche Natura 2000 et du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault présente la délimitation actuelle du site Natura 2000, l'objectif du site, l'état d'avancement de la démarche, le calendrier de travail ainsi que le rôle et l'organisation des groupes de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

4 Présentation des premiers éléments du patrimoine naturel et de l'ajustement du périmètre par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Elise Renault, après quelques définitions, décrit les éléments de diagnostic actuel du patrimoine naturel d'importance communautaire du site. Sur cette base, quelques ajustements de périmètre sont proposés au groupe de travail.

Cf. Présentation ci-jointe

Questions

Christophe Leboulanger confirme le fait que la hêtraie-chênaie à jacinthe des bois (Habitat Natura 2000 9130) ne peut être représentée que sur des petites surfaces car les conditions optimum du milieu, topographie et couvert ne sont pas réunies dans le périmètre Natura 2000. La Jacinthe des bois est erratique.

Stéphane Lemonnier soulève le fait que si l'on ne cartographie pas l'habitat lande en tant que tel quand elle est potentielle sous les boisements présents, on ne pourra pas mettre en place de moyens de restauration. Il propose de cartographier les secteurs de restauration potentielle en habitat de landes très dégradée.

Gaétan Bagot demande si un propriétaire souhaite un défrichement pour l'entretien des boisements si cela ne va pas gêner quand il ya un habitat Natura 2000 de lande.

Christophe Leboulanger précise que l'habitat lande est un intermédiaire qui ne se trouve pas toujours au même endroit, qu'il serait intéressant de faire une trame écologique pour la conservation des landes avec la connexion des espèces.

Stéphane Lemièrre précise que l'habitat lande est relictuel et que l'on connaît les espèces caractéristiques.

Gaétan Bagot propose d'indiquer l'habitat en dégradé ou relictuel car pour passer un contrat il faut il classement en habitat Natura 2000.

Régis Leymarie précise que la France a choisi la voie contractuelle et s'est engagée pour mettre en place un réseau Natura 2000, réaliser des documents d'objectifs et évaluer l'état de conservation des sites par la suite. Ainsi, il est important de prendre en compte des habitats Natura 2000 dans la mesure où on pourra les restaurer ou les maintenir dans un bon état de conservation.

Eric Tavernier s'interroge sur la mise en œuvre de la gestion (le Conservatoire du littoral, Le Conservatoire des sites, le département de la Seine-Maritime ?) et sur les moyens mis à disposition des propriétaires pour la gestion avant de parler du diagnostic afin de raisonner dans le bon ordre des choses.

Hervé Morisset rappelle que les documents d'objectifs sont à évaluer tous les six ans. Il précise que le propriétaire est maître chez lui qu'il doit respecter la réglementation en matière de protection des espèces notamment et que des moyens tel que la charte (engagement de bonnes pratiques pour cinq ans avec exonération de la taxe foncière sur le non-bâti) ou les contrats (cahier des charges à respecter pendant cinq ans avec indemnisation) peuvent être souscrits.

Christophe Leboulanger soulève la difficulté d'anticiper l'évolution de la biodiversité et la capacité des espèces et habitats à migrer en fonction d'événements particuliers. Il propose de prendre en compte des périmètres assez larges afin de prendre en compte la capacité de régénération des milieux. Il indique que cela doit être le sujet du groupe de travail.

Gaétan Bagot souhaite avoir la position de la DREAL à ce sujet.

Hervé Morisset souhaite que l'on se base sur des habitats existants et qui seraient dégradés car si on prend des habitats trop importants, il faudra mobiliser les moyens de gestion en conséquence et la France aura des comptes à rendre sur l'état de conservation.

Christophe Leboulanger s'interroge sur la manière de mettre en place un réseau.

Stéphane Lemonnier propose d'étudier la carte géologique et se baser sur les espèces caractéristiques des landes rencontrées sur le terrain afin de faire ressortir les potentialités de restauration des landes, sur les terrains du Conservatoire du littoral et d'autres terrains privés. Il faut refaire des connexions

Jean-Yves Nédélec souhaite modérer un petit peu les élans visant à couper des boisements pour la régénération de la lande comme le souhaitait Aurelien Landel à l'époque où il travaillait sur le site car les habitants de la commune n'y sont pas complètement favorables.

Gaétan Bagot précise que des zones bien identifiées seront ouvertes en concertation.

Hervé Morisset rajoute qu'il ne faut pas cibler l'ensemble du secteur.

Gaétan Bagot pose la question de savoir jusqu'où on peut aller dans la notion de potentialité par rapport aux espèces à sélectionner. Il avance que si il y a des perspectives de gestion notamment financières concrètes, le CRPF pourrait participer à la mise en œuvre du document d'objectifs (animation Natura 2000) pour inciter les propriétaires à contractualiser.

Régis Leymarie résume la mission de l'opérateur qui sera de quantifier et qualifier l'origine des menaces (physique, animale, chimique...). Il propose d'en parler avec la DREAL afin d'estimer courant 2010 le budget afin de mettre en œuvre les actions concrètes dès la mise en œuvre du document d'objectifs en 2011.

Martine Rouzard observe la présence de l'envahissement de la renouée du japon dans certains secteurs et soulève la question du patrimoine floristique et des paysages.

Eric Tavernier pose la question de la validation de l'expertise notamment la géologie.

Régis Leymarie répond sur ce point que l'opérateur a la responsabilité de la cartographie. Le Conservatoire National de Bailleul ne réalise pas la cartographie à la différence des régions Bretagne et Basse-Normandie où il y a la réalisation de cartographies harmonieuses à l'échelle régionale. Dans le cadre du document d'objectifs il peut être envisagé comme action d'avoir une commande spécifique pour approfondir la connaissance.

Gaétan Bagot met en relief pour la question de la géologie la capacité des plantes à révéler le type de substrat sur lequel elles s'installent.

Elise Renault propose d'étendre le périmètre au val Mordal sur la commune de Varengueville pour prendre en compte dans le périmètre la forêt de ravin.

Le groupe de travail conseille de prévenir les propriétaires si il y a une extension du site qui est proposée.

5 Discussion autour des activités socio-économiques du site et aux alentours

Elise Renault propose au groupe de travail de lister de manière exhaustive les activités socio-économiques afin d'intégrer ces éléments au diagnostic du document d'objectifs.

Discussions

Randonnée / fréquentation

(Jean-Yves Nédélec/ Stéphane Lemonnier)

Vol libre (Nolwenn Boucher)

Quad (Nolwenn Boucher)

ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Entretien courant ; Planning de surveillance (Alexandra Laval)

Proposition de mise en place d'un technicien local (Eric Tavernier). Le département est dans l'attente d'un partenariat (Alexandra Laval)

Tourisme (Stéphane Lemonnier)

Equitation

Centres équestres à proximité (Stéphane Lemonnier). Centre équestre d'offranville et d'Hautot sur mer.

ASA Vasterival

Contact Natura 2000 : Elise RENAULT, 1 rue Pémagnie 14037 CAEN, 02-31-15-30-93. e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Contact Conservatoire du littoral : Régis Leymarie, 02-31-15-30-90

Exploitation forestière

On peut avoir le nom des propriétaires fonciers en croisant les données de l'IFN et le cadastre (Gaétan Bagot). Il existe deux plans simples de gestion, l'un dans le bois d'Ailly, l'autre dans le bois d'Aunay. Et le bois de Bernouville, terrain du Conservatoire du littoral est soumis au régime forestier géré par l'ONF. Christophe Leboulanger indique pour répondre à Jean-Yves Nédélec qu'interdire de couper les arbres ne permet pas de renouveler les bois et les pérenniser. Les propriétaires ne veulent pas couper les arbres (Jean-Yves Nédélec).

Le Conservatoire du littoral a connaissance des questions de l'ASA de Vasterival et a rencontré à plusieurs reprises Monsieur Ferchal, son Président (Régis Leymarie).

Il y a un plan de gestion pour le bois des communes de Varengueville (Christophe Leboulanger).

Le CRPF peut être un appui aux opérateurs lors de l'animation avec la mise en place de document de gestion durable pour être en conformité aux documents d'objectifs. Les propriétaires de Plan simple de gestion ont trois ans pour le faire.

Agriculture

Il y a deux agriculteurs en dehors du périmètre. (Jean-Yves Nédélec)

Exercices militaires

6 Présentation du calendrier de travail par Elise Renault, chargée de mission Natura 2000

Les membres du groupe de travail sont invités par Elise Renault lui relayer d'ici le prochain groupe de travail du printemps prochain, les éléments nécessaires à établir le diagnostic socio-économique et compléter celui du patrimoine naturel.

Cf. Présentation ci-jointe

Fin de séance

Régis Leymarie remercie les membres du groupe pour leur participation active en espérant que d'autres membres participent notamment les élus et les acteurs non représentés lors de cette première rencontre. Il remercie également Monsieur Nédélec, maire de la commune, pour la mise à disposition de la salle.

Conservatoire
du littoral

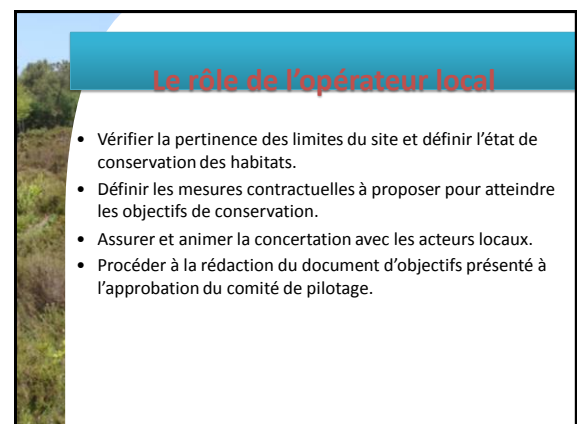
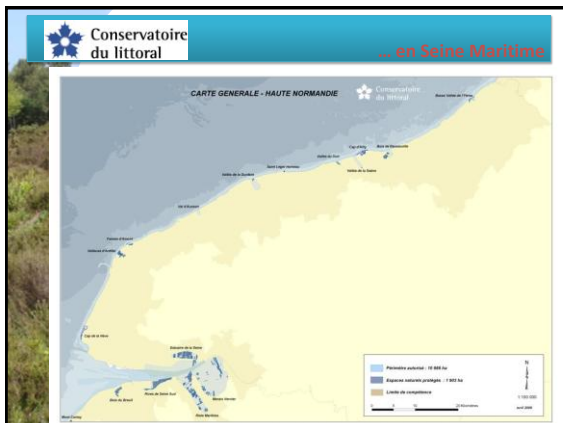
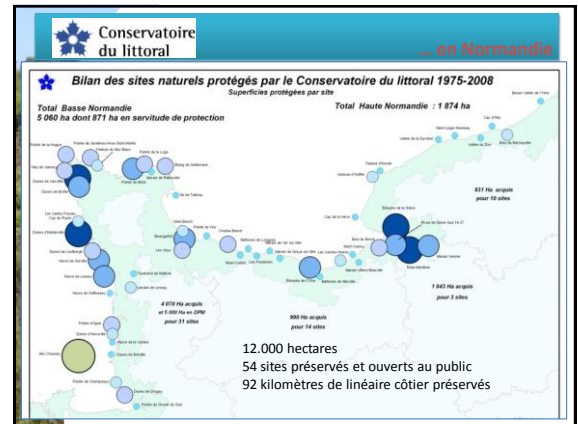


Élaboration du document d'objectifs Natura 2000

« Littoral cauchois »

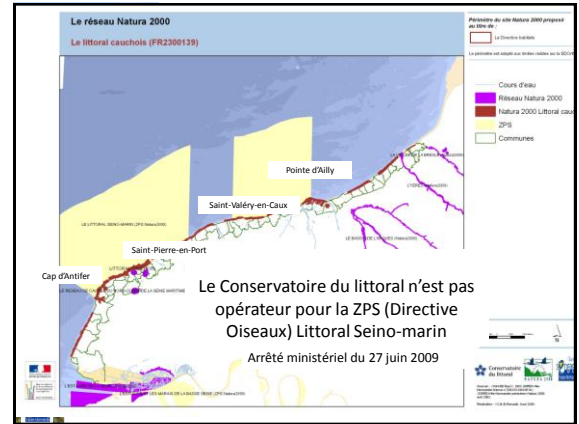
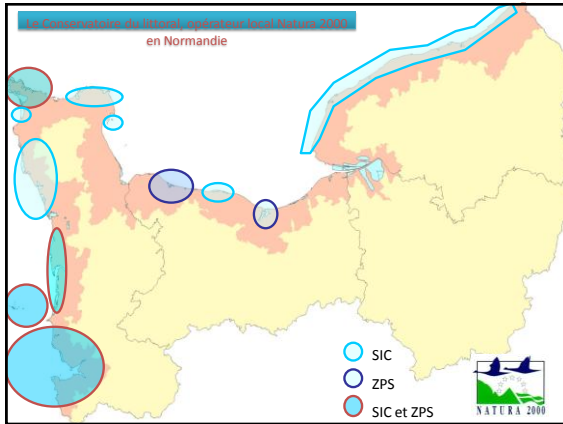
1^{ère} réunion du groupe de travail n°6 bois et landes

«Ailly - Bernouville»



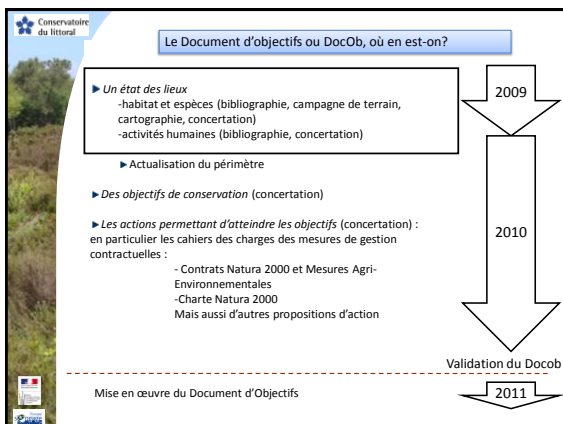
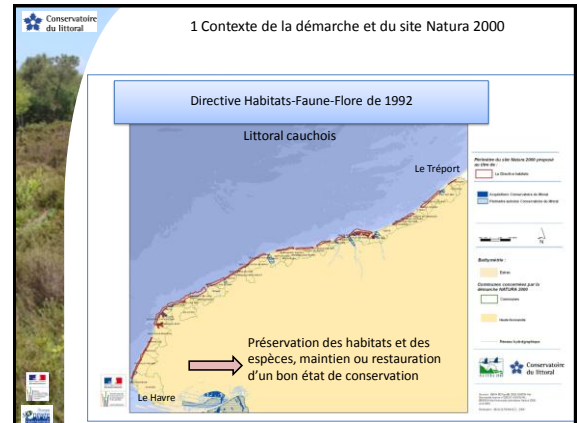
Le rôle de l'opérateur local

- Vérifier la pertinence des limites du site et définir l'état de conservation des habitats.
- Définir les mesures contractuelles à proposer pour atteindre les objectifs de conservation.
- Assurer et animer la concertation avec les acteurs locaux.
- Procéder à la rédaction du document d'objectifs présenté à l'approbation du comité de pilotage.



Proposition d'ordre du jour

- 1 Contexte de la démarche et du site Natura 2000
- 2 Objectifs, organisation et rôle du groupe de travail.
- 3 Discussion autour des premiers éléments de diagnostic du patrimoine naturel.
- 4 Echange sur les usages du site.
- 5 Perspectives, suites



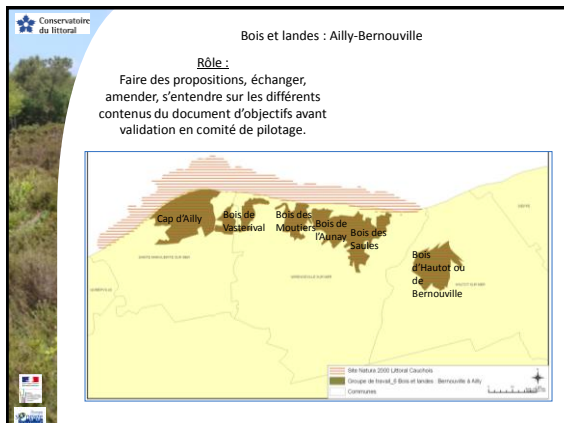
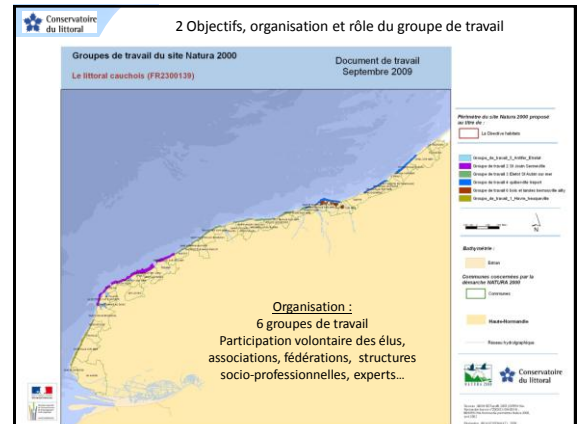
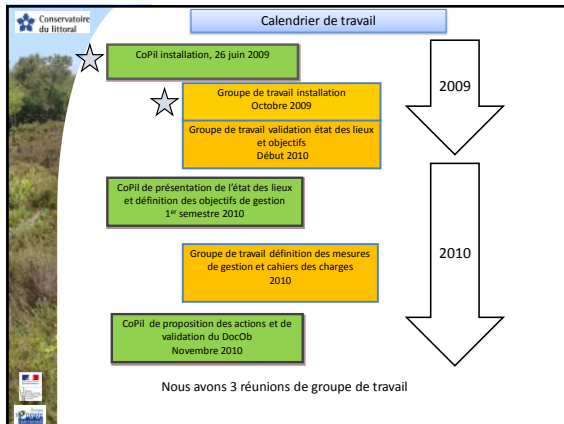
Etat d'avancement de la démarche

Réunion de lancement du comité de pilotage le 26 juin dernier

Phase d'information : réunions bilatérales et entretiens téléphoniques avec les scientifiques, les élus, les représentants d'utilisateurs du littoral cauchois.

Phase de collecte des données existantes auprès des experts, élus, professionnels

Phase de terrain : cartographie du patrimoine naturel du littoral cauchois



Aujourd'hui ,

objectifs de notre groupe :
Discussion autour des premiers
éléments du diagnostic du patrimoine
naturel
Echange autour des usages du site pour
le diagnostic socio-économique

**3 Discussion autour des premiers éléments de
diagnostic du patrimoine naturel**

Habitat Natura 2000
Habitat naturel d'intérêt communautaire c'est-à-dire mentionné dans l'
annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore.
Il est composé des conditions de milieux (sol, climat...) et d'espèces

Habitat d'intérêt communautaire **prioritaire** : en danger de disparition,
responsabilité particulière.

Habitat d'espèce
Le ou les milieux nécessaire(s) au maintien de la population.
Exemple, espèce animale : lieu de reproduction, d'alimentation, lieu de
repos...

L'état des lieux scientifique
inventaire et cartographie des habitats, espèces et habitats
d'espèces Natura 2000,
définition de leur état de conservation
et des menaces
dégager les enjeux de conservation

Conservatoire du littoral

Collaboration avec les scientifiques et détenteurs de données naturalistes : Fédération des chasseurs, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conseil général de Seine-Maritime, Groupe Mammalogique Normand, Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Groupe Ornithologique Normand, naturalistes, Plongeurs de Normandie, Universités...

Travail de terrain

Conservatoire du littoral

Un secteur riche et original
(soils acides et très humides, terrains tertiaires argilo-sableux, nappe phréatique affleurante)

Des habitats d'intérêt communautaire ...
Des espèces d'intérêt communautaire...

Conservatoire du littoral

Les forêts

Strate herbacée, arbustive et arborée

Conservatoire du littoral

Forêt alluviale à Aulne et frêne
Intérêt prioritaire





Conservatoire du littoral

Localisation:
Bois des Moustiers,
Bois de Vasterival,
Bois d'Aunay

Bon Etat de conservation

Conservatoire du littoral

Forêt de ravin
Erable, Frêne
Intérêt prioritaire

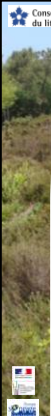




Conservatoire du littoral

Localisation:
Bois de Bernouville/Hautot
Bois de Saule

Bon état de conservation




Conservatoire du littoral

Hêtraie chênaie à Jacinthe des bois



Jacinthe des bois



Conservatoire du littoral

Localisation:
Bois de Vasterival
Bois d'Aunay
Bois de Saule

Etat de conservation moyen




Conservatoire du littoral

Viellies chênaie acidiphile à Molinie bleue



Molinie bleue



Conservatoire du littoral

Localisation:
Bois des communes
Bois d'Aunay
Cap d'Ailly

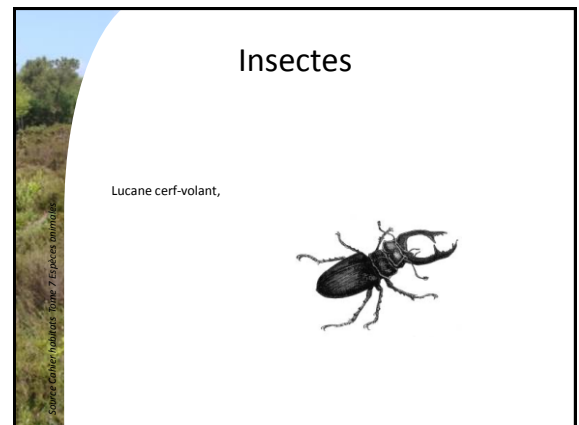
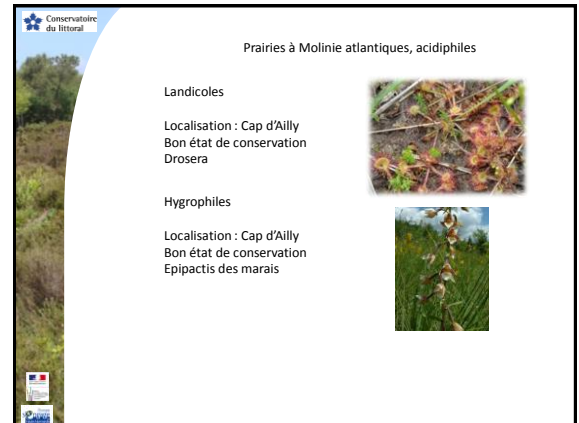
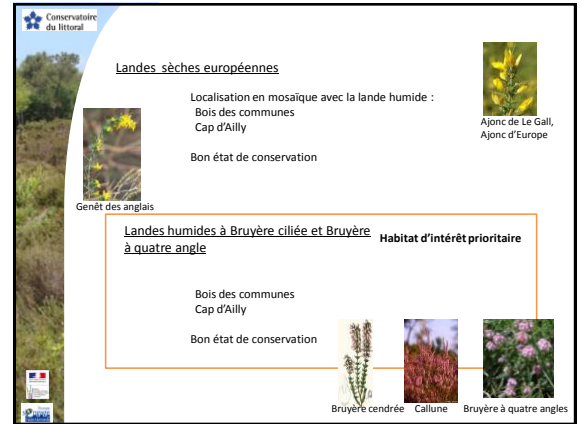
Bon état de conservation



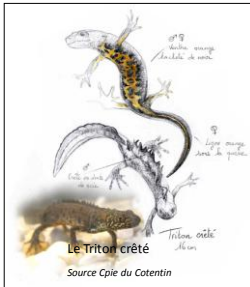

Conservatoire du littoral

Les landes
Végétation herbacée/arbustive
(Ajonc, Bruyère)



Amphibiens (Habitat mare)



Amphibiens
Grenouille agile
Crapaud calamite
Alyte accoucheur

Chauve-souris

Annexe IV
Murin à Moustaches
Murin de Daubenton
Oreillard roux
Murin d'Alcathoe (potentiel)
Murin de Natterer

Pipistrelle commune
Sérotine commune
Oreillard roux

Annexe II Murin à oreilles échancrées (potentiel)



Grand Rhinolophe



Barbastelle d'Europe

4 Recueil des usages du territoire pour le diagnostic socio-économique

Objectif : avoir votre perception du territoire pour amender le diagnostic socio-économique en permettant l'expression de chacun

Quels usages du territoire ?

Exemples de réponse : types de loisirs, type d'activités professionnelles mais aussi plus spirituelle ou artistique etc.

Territoire : celui du groupe de travail dans les limites du périmètre.

Modalités :

-Rassembler les éléments de diagnostic et valider par le groupe.

Ensuite,

Vos idées et une collaboration avec les représentants d'usagers et des professions vont permettre d'élaborer le diagnostic socio-économique

5 Perspectives, suites

Poursuite des réunions bilatérales (acteurs, élus)

Élaboration de l'état des lieux scientifique et socio-économique et transmission au groupe de travail pour compléments, corrections et avis.

Réunion du groupe de travail début 2010 pour une réflexion sur l'état des lieux, les enjeux et les orientations de gestion.

Pour Natura 2000

Elise RENAULT
Chargée de mission Natura 2000
1 rue Pémaigne BP546 14037 CAEN Cedex
02-31-15-30-93

e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Pour des renseignements sur le Conservatoire du littoral
02-31-15-30-90 – normandie@conservatoire-du-littoral.fr



